ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Département et ses partenaires vous proposent des conseils et un accompagnement technique pour vous aider à mener à bien vos projets.

SOMMAIRE

Aménagement, Energie & Habitat

Equipement public & habitat

- Achats responsables : intégrer des clauses sociales dans les marchés publics 1
- Accompagnement de projets (architecture, urbanisme, paysage, environnement) 2
- Politiques locales de l'habitat 3
- Reconversion de friches foncières pour les projets d'aménagement 4
- Réalisation de bâtiments et locaux spécifiques 5
- Aménagement et renouvellement urbain 6
- Construction de logements locatifs, restauration de bâtiments, implantation de locaux commerciaux et tertiaires 7
- Analyses des pollutions et contaminants dans les bâtiments, terrains, plans d'eaux 8

Voirie

- Prestations diverses dans le domaine de la voirie communale 9
- Achats responsables : intégrer des clauses sociales dans les marchés publics 10
- Entretien et réparation de voirie et d'ouvrages d'art sur réseau routier communal 11
- Aménagements routiers sur routes départementales en agglomération 12
- Accompagnement de projets (architecture, urbanisme, paysage, environnement) 13

Energie

- Performance énergétique des bâtiments publics 14

Aménagement rural

- Aménagement foncier rural 15
- Accompagnement des politiques foncières en espace rural 16
- Diagnostics agricoles de territoire 17
- Accompagnement de projets (architecture, urbanisme, paysage, environnement) 18
- Actions en faveur de la filière forêt-bois 19
- Etude d'impact agricole et protocole de sur-inondation 20

Formation

- Être formé dans les domaines du paysage, de l'urbanisme, de l'aménagement, des espaces publics, de la qualité architecturale (élus et personnels territoriaux) 21

Alimentation, Tourisme & Commerce

Alimentation

- Développement d'une alimentation de proximité 22
- L'alimentation dans la restauration collective publique 23
- Approvisionnement en produits locaux avec la plateforme Agrilocal 24
- Protection de la santé des usagers-sécurité sanitaire et alimentaire 25

Tourisme

- Mesure des retombées touristiques 26
- Projets de développement touristique 27
- Projet de développement maîtrisé des sports de nature 28

Commerce

- Mesurer la faisabilité d'un projet de création ou de développement d'une activité commerciale 29
- Renforcer l'attractivité commerciale d'un centre bourg, d'un centre ville 30

Solidarité

Solidarité

- Achats responsables : intégrer des clauses sociales dans les marchés publics 31
- Redynamisation de l'offre de Soins 32

SOMMAIRE

Environnement & Eau

Environnement

- Amélioration du cadre de vie au sein des communes 33
- Projets de valorisation et de gestion d'espaces naturels et de sites paysagers remarquables 34

Eau potable et assainissement

- Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epuration (SATESE) 35
- Service d'Assistance Technique à l'Eau potable (SATEP) 36
- SERVICE INGÉNIERIE 37
- ANIMATION DE LA POLITIQUE DE L'EAU 38
- SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'ASSAINISSEMENT AUTONOME (SATAA) 39
- Analyses environnementales 40
- Gestion des boues d'épuration 41

Numérique

Numérique

- Système d'Information Géographique (S.I.G) et Géoservices 42
- Systèmes Informatiques et réseaux 43
- Logiciels et applications 44
- E-Administration 45
- Nouveaux usages numériques 46

Culture & patrimoine

Archives

- Construction et aménagement de locaux d'archives 47
- Restauration de documents d'archives 48
- Classement des archives dans les communes et EPCI 49

Bibliothèque

- Construction et modernisation des bibliothèques 50
- Aménagement d'une bibliothèque 51
- Actions culturelles en bibliothèque 52
- Recrutement, qualification et accompagnement à l'animation d'une équipe en bibliothèque 53
- Gestion de collections documentaires 54
- Informatisation des bibliothèques 55

Patrimoine

- Création ou rénovation d'un musée 56
- Valorisation de sites et vestiges archéologiques 57
- Sauvegarde et restauration du patrimoine mobilier non protégé ou protégé au titre des monuments historiques 58
- Restauration du patrimoine bâti non protégé et protégé au titre des monuments historiques 59
- Signalétique de valorisation du patrimoine historique 60
- Valorisation numérique et participative du patrimoine : la carte collaborative du patrimoine de la Drôme 61

Développement culturel

- Projet de développement de l'Education aux Arts et à la Culture (EAC) 62

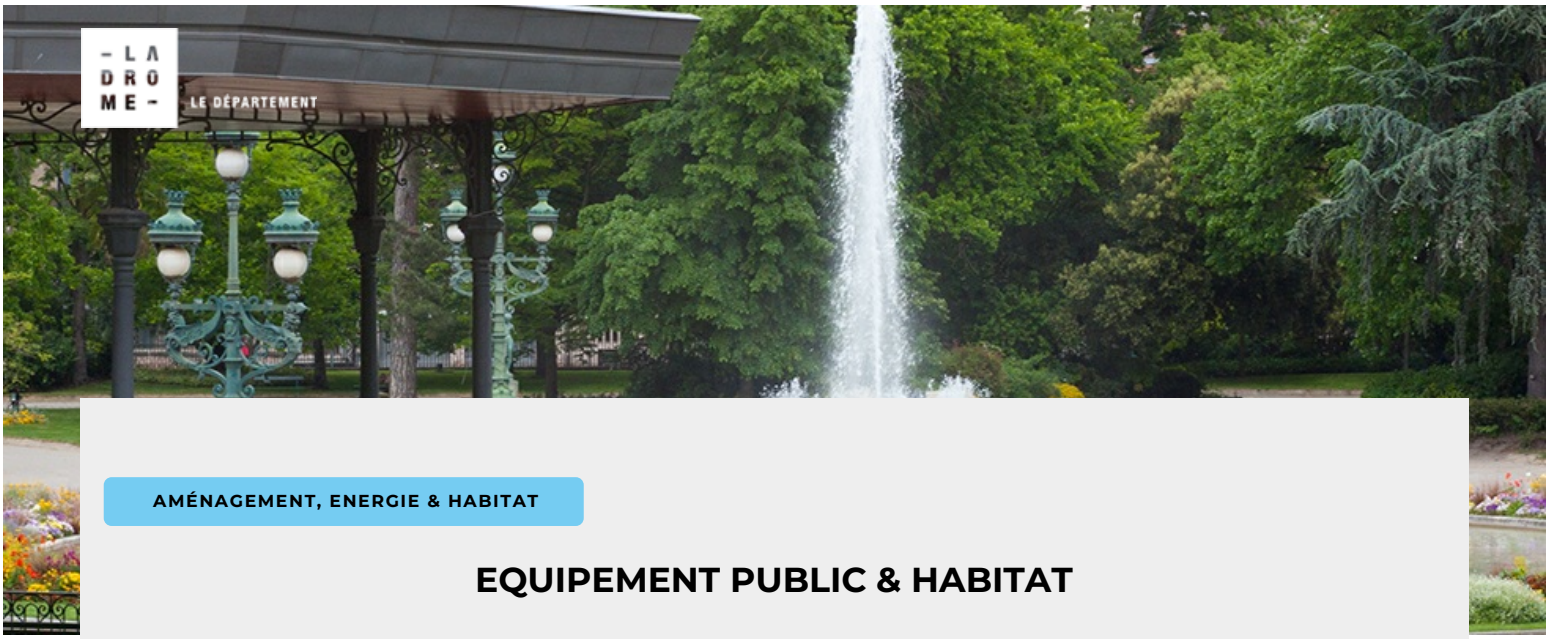

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

EQUIPEMENT PUBLIC & HABITAT

Aménagement urbain, aménagement foncier rural, entretien du réseau de voirie communal, réalisation d'équipements publics, prise en compte de la performance énergétiques, de multiples acteurs ; CAUE - ADIL - EPORA - DAH - Chambre d'agriculture -Territoire d'énergie Drôme et différents services du Département, contribuent à mettre en œuvre des aménagements durables sur l'ensemble du territoire Drômois.

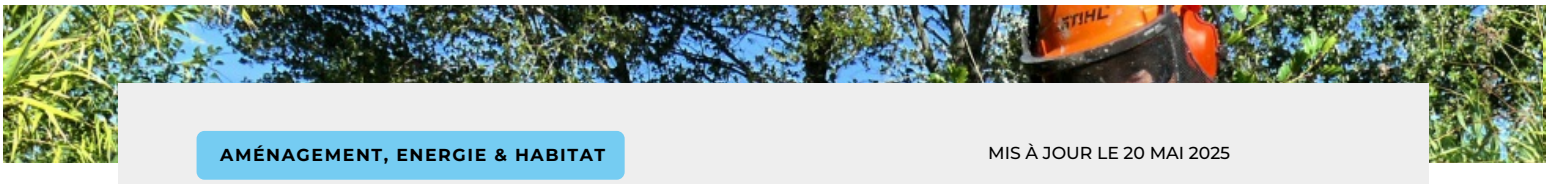

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 20 MAI 2025

ACHATS RESPONSABLES : INTÉGRER DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Développement des clauses sociales dans les marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi tels que les bénéficiaires du RSA.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Échanges avec la collectivité (mail ou téléphone) : • affiner les besoins • informer sur le cadre réglementaire, les enjeux et les outils existants (cartographie des acteurs et dispositifs) • définition de la démarche à suivre	**Gratuite**
Accompagnement à la maitrise d'ouvrage de 1er niveau	Orientation vers les acteurs et interlocuteurs adaptés au projet : Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et notamment les facilitateurs des clauses sur le territoire en charge des missions suivantes : • Conseiller et assister le Maître d'ouvrage dans la mise en œuvre de clauses sociales ou marchés réservés • Informer et accompagner les entreprises attributaires • Mobiliser les partenaires de l'Emploi et les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Tout acheteur public

NOTRE **PARTENAIRE**

Cofinancé par l'Union européenne

LES **COORDONNÉES**

Drôme Nord & Centre

Annabelle Noailly, Facilitatrice inclusion professionnelle et achats responsables
06.95.51.83.54 – an.clause@laplateforme-emploi.fr
333 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE
Le 333 – La Plateforme Emploi

Damien Ponsonnet, Facilitateur inclusion professionnelle et achats responsables
06.30.13.67.32 – dp.clause@laplateforme-emploi.fr
333 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE
Le 333 – La Plateforme Emploi

Drôme Sud
Muriel LEROUX, Facilitatrice inclusion professionnelle et achats responsables
06.30.67.95.89 – facilitateur.suddrome@emploi-solidaire.org
2 rue de Clastres 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX
Emploi solidaire, collectif des structures d'insertion Drôme Ardèche

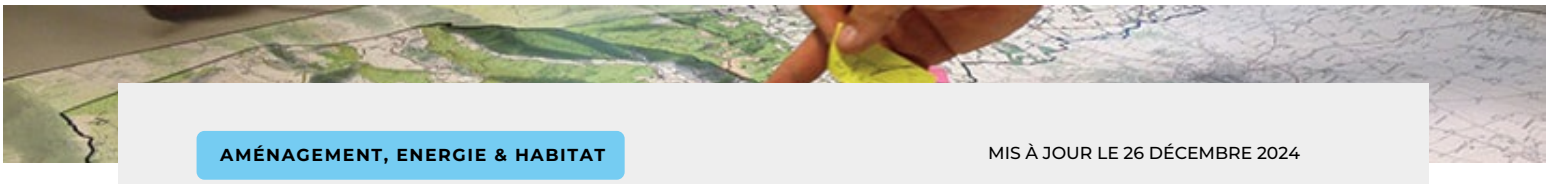

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS (ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, ENVIRONNEMENT)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Projets concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement, à différentes échelles :

- aide à la définition du projet de la collectivité
- programmation d'équipements publics et de projets économiques et/ou touristiques
- aménagement d'espaces publics, de la placette à l'aménagement de village,
- accompagnement dans la mise en oeuvre de projets d'aménagement de quartier, d'ilôts, ...
- aide à l'élaboration d'un SCoT, d'un PLUi, d'un PLU, d'une carte communale.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures, les partenaires à associer...	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Accompagnement «pour voir», aide à la décision : • réflexions préalables • recherche de programme • hypothèses de localisation • approche financière (investissement et financement) Accompagnement «pour faire», aide à la réalisation : • analyse des contraintes et opportunités • aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités, et à l'écriture du programme • identification des ressources financières disponibles ou mobilisables • aide à la rédaction du cahier des charges et à la mise au point d'une procédure de consultation • participation aux commissions techniques permettant de choisir la maîtrise d'oeuvre • participation au projet jusqu'à la phase d'avant-projet et au dépôt de demandes de subventions	**Adhésion et Participation** *1

*1 selon barème de solidarité départementale du CAUE

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI, Syndicats mixtes, ...**
- **Associations**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DROME – c|a.u.e

LES **COORDONNÉES**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
(CAUE) de la DROME
04 75 79 04 03 • caue@dromenet.org

caue.dromenet.org

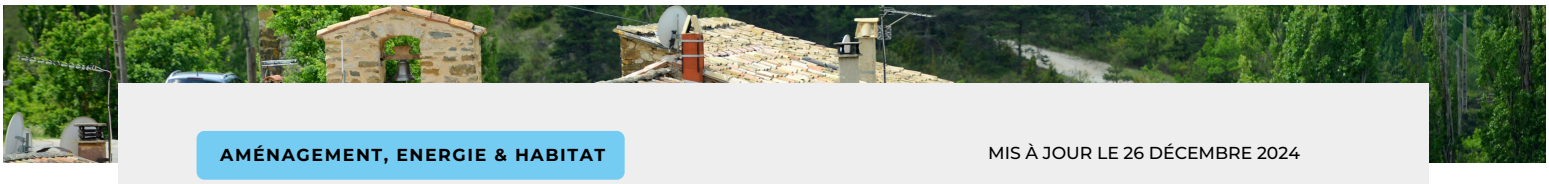

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Analyses, études et observatoires sur les politiques locales de l'habitat pour les communes et les intercommunalités

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Mise à disposition sur site internet d'études et de données • Mise à disposition, à la demande, des fiches « Habitat territoire » (indicateurs statistiques à la maille communale et intercommunale)	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités pour la réalisation d'études locales • Réalisation d'études spécifiques, à la demande, sur l'habitat (vacance, loyers, parc HLM, parc privé), la démographie, les données sociales… notamment à l'échelle infra-communale.	**Adhésion et Participation** *1

*1 Convention d'adhésion

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**
- **Associations**
- **Organismes HLM**
- **Organisations professionnelles représentatives**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DROME adil Agence Départementale d'Information sur le Logement

LES **COORDONNÉES**

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) – Mission d'Observation de l'Habitat

04 75 79 04 44 – adilobs@dromenet.org

https://adil.dromenet.org/

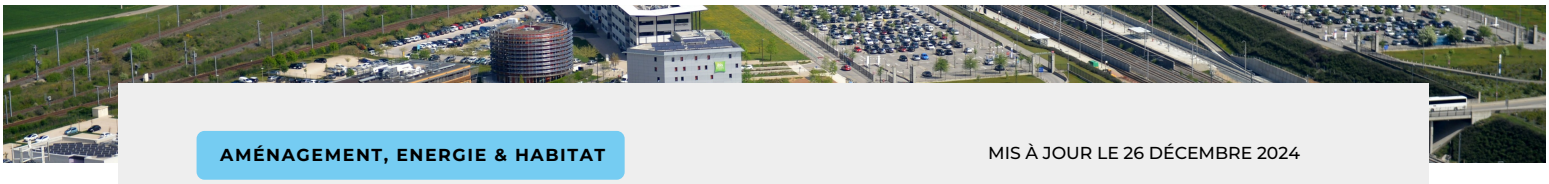

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

RECONVERSION DE FRICHES FONCIÈRES POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Accompagnement des collectivités pour toute opération de reconversion et de portage foncier inutilisé en vue de projets d'aménagement.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Participation à des réunions d'information • Rendez-vous et visite sur site	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Réalisation d'études permettant la définition des besoins, le calcul des équilibres financiers, l'aide à la décision et la recherche d'opérateurs.	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Réalisation d'études techniques préalables au projet : sites et sols pollués, diagnostics amiante, plomb et autres polluants • Appui à la rédaction de cahier des charges pour le lancement d'appels à projet	**Gratuite**
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	• Acquisition et portage de biens immobiliers pour le compte des collectivités. • Réalisation de travaux de désamiantage, de dépollution et de déconstruction pour la production de plate-formes nues.	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

NOTRE **PARTENAIRE**

EPORA Établissement public foncier au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes

LES **COORDONNÉES**

Établissement Public Foncier au cœur de la région
Auvergne Rhône-Alpes (EPORA)
04 27 40 61 31• patrice.gorce@epora.fr

www.epora.fr

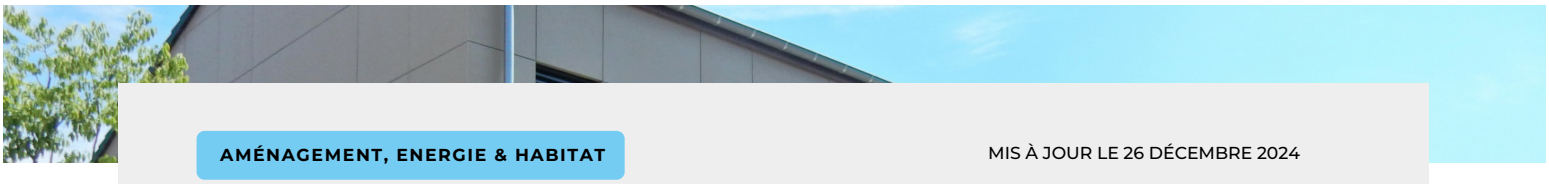

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

RÉALISATION DE BÂTIMENTS ET LOCAUX SPÉCIFIQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Restauration de bâtiments dans les centres anciens
- Construction de locaux commerciaux et tertiaires ou d'équipements pour les communes et intercommunalités (salle associative, médiathèque, crèche,...)
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte de communes et
- EPCI
- Réalisation de produits spécifiques (MARPA, EPHAD, Foyer, Maisons médicales, ...)

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique, mail • Rendez-vous et visite des sites • Information générale sur la réglementation, les enjeux, les procédures et le périmètre financier associé	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités • Analyse des contraintes et opportunités • Identification des ressources financières disponibles ou mobilisables • Aide à la définition du programme • Aide à la rédaction des missions préliminaires (étude..) • Accompagnement de la commune ou de l'EPCI dans le processus	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Réalisation des études préalables au projet • Etablissement des documents d'engagement du projet • Aide au montage de l'ensemble des phases du projet (organisation des actions, calendrier, gouvernance, suivi et évaluation) • Mise en place du cadre réglementaire et financier propre au suivi précis du projet	**Payante**
Maîtrise d'œuvre	• Fourniture d'une réponse technique, architecturale, économique au programme défini et validé avec les communes / EPCI • Réalisation de l'aménagement dans les conditions de délais, de qualité, et de coûts fixés dans le cadre d'un contrat avec la collectivité maître d'ouvrage • Responsabilité sur les choix techniques	**Payante**
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	Intervention en qualité de mandataire du maître d'ouvrage : • élaboration et signature des différents contrats • choix des entreprises et des fournisseurs • préparation et gestion des marchés • gestion administrative et financière de l'opération	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**
- **Associations**
- **Privés**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DROME
Drôme Aménagement Habitat
Office public de l'habitat

LES **COORDONNÉES**

Drôme Aménagement Habitat (DAH)
04 75 81 78 09 •
contact@dromeamenagementhabitat.fr

www.dromeamenagementhabitat.fr

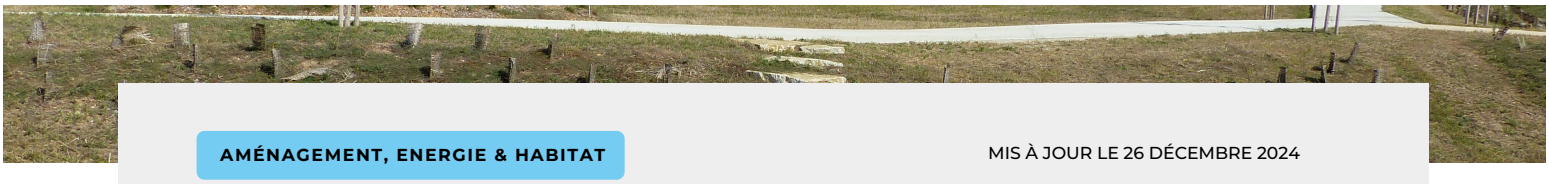

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

AMÉNAGEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Opérations d'aménagement avec cession de charges foncières pour la réalisation de programme en accession, aménagement de lotissement, ZAC, ...
- Opérations de Renouvellement Urbain, requalification de friches...

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique, mail • Rendez-vous et visite des sites • Information générale sur la réglementation, les enjeux, les procédures et le périmètre financier associé	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités • Analyse des contraintes et opportunités • Identification des ressources financières disponibles ou mobilisables • Aide à la définition du programme • Aide à la rédaction des missions préliminaires (étude..) • Accompagnement de la commune ou de l'EPCI dans le processus	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Réalisation des études préalables au projet • Etablissement des documents d'engagement du projet • Aide au montage de l'ensemble des phases du projet (organisation des actions, calendrier, gouvernance, suivi et évaluation) • Mise en place du cadre réglementaire et financier propre au suivi précis du projet	**Payante**
Maîtrise d'œuvre	• Fourniture d'une réponse technique, architecturale, économique au programme défini et validé avec les communes / intercommunalités • Réalisation de l'aménagement dans les conditions de délais, de qualité, et de coûts fixés dans le cadre d'un contrat avec la collectivité maître d'ouvrage • Responsabilité sur les choix techniques • Commercialisation des lots	**Payante**
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	Intervention en qualité de mandataire du maître d'ouvrage : • élaboration et signature des différents contrats • choix des entreprises et des fournisseurs • préparation et gestion des marchés • gestion administrative et financière de l'opération	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**
- **Associations**
- **Privés**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DRÔME

Drôme Aménagement Habitat
Office public de l'habitat

LES **COORDONNÉES**

Drôme Aménagement Habitat (DAH)
04 75 81 78 09 •
contact@dromeamenagementhabitat.fr;

www.dromeamenagementhabitat.fr

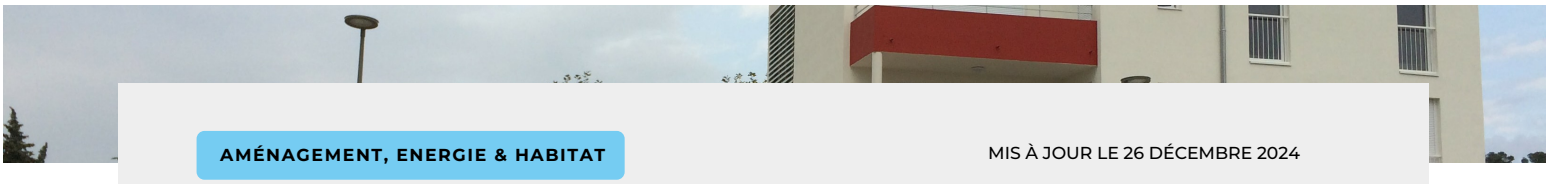

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS, RESTAURATION DE BÂTIMENTS, IMPLANTATION DE LOCAUX COMMERCIAUX ET TERTIAIRES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Constructions de logements locatifs destinés à un large public (familles, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...)
- Restauration de bâtiments dans les centres anciens
- Implantation en pied de bâtiment de locaux commerciaux et tertiaires ou d'équipements pour les communes et intercommunalités (salle associative, médiathèque, crèche...)

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique, mail • Rendez-vous et visite des sites • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures et le périmètre financier associé	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités • Analyse des contraintes et opportunités • Identification des ressources financières disponibles ou mobilisables • Aide à la définition du programme • Aide à la rédaction des missions préliminaires (étude...) • Accompagnement de la commune ou de l'EPCI dans le processus	**Payante**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Réalisation des études préalables au projet • Etablissement des documents d'engagement du projet • Aide au montage de l'ensemble des phases du projet (organisation des actions, calendrier, gouvernance, suivi et évaluation) • Mise en place du cadre réglementaire et financier propre au projet	**Gratuite**
Maîtrise d'œuvre	• Fourniture d'une réponse technique, architecturale, économique au programme défini et validé avec les communes / intercommunalités • Réalisation de l'ouvrage dans les conditions de délais, de qualité, et de coûts fixés dans le cadre d'un contrat avec la collectivité maître d'ouvrage • Responsabilité des choix techniques	**Payante**
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	Intervention en qualité de mandataire du maître d'ouvrage : • élaboration et signature des différents contrats • choix des entreprises et des fournisseurs • préparation et gestion des marchés • gestion administrative et financière de l'opération	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**
- **Associations**
- **Privés**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DRÔME

Drôme Aménagement Habitat
Office public de l'habitat

LES **COORDONNÉES**

Drôme Aménagement Habitat (DAH)
04 75 81 78 09 •
gisele.grasset@dromeamenagementhabitat.fr
www.dromeamenagementhabitat.fr

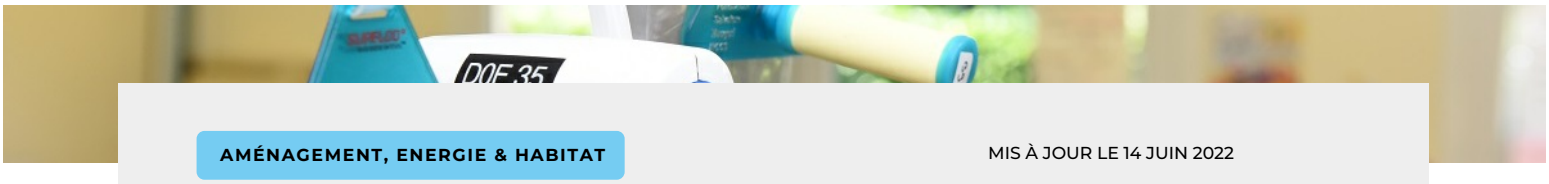

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

ANALYSES DES POLLUTIONS ET CONTAMINANTS DANS LES BÂTIMENTS, TERRAINS, PLANS D'EAUX

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Prélèvements et analyses d'échantillons d'eau, d'air, de sol pour les bâtiments communaux et intercommunaux, terrains ou dans le cadre de projets d'aménagement du territoire.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Animation de réunion de sensibilisation • Rendez-vous et visite sur site	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Aide à la définition des besoins, objectifs et priorités.	**Gratuite**
Analyses environnementales	• Identification de pollutions chimiques avant projet d'aménagement du territoire communal ou intercommunal • Prélèvement et analyse d'eaux, de sols, de boues et de végétaux pour la recherche de contaminants de type métaux lourds, hydrocarbures, pesticides… • Analyse d'eau de forage ou de puits pour les demandes de permis de construire	**Payante**
Analyse du risque Légionelle	• Contrôle annuel des installations collectives d'eau chaude sanitaire • Vérification de la désinfection de réseaux d'eau chaude sanitaire • Contrôle réglementaire des tours aéroréfrigérées d'un bâtiment • Prélèvement • Recherche de paramètres microbiologiques *Legionella spp* et *pneumophila* selon les limites de qualité prescrites par la réglementation • Validation du traitement des circuits • Établissement du carnet sanitaire • Formation	**Payante**
Analyse de l'eau de réseau	A la livraison des travaux d'un bâtiment, le laboratoire départemental de la Drôme assure les analyses chimiques et bactériologiques de l'eau de réseau pour vérifier sa conformité à la réglementation. Plusieurs forfaits sont proposés P1, P2 D1 ou D2 définies par la réglementation.	**Payante**
Contrôle de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)	Surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur dans les Établissements Recevant du Public (ERP) existants, en construction ou à la livraison tels que crèches, écoles, centres de loisirs, EHPAD, collèges, piscines… Prestations incluant : • Contrôle des moyens d'aération • Campagnes de mesures hivernale et estivale • Analyse • Conseils personnalisés • Accompagnement et aide dans le cadre de recherche de sources de pollution d'air intérieur • Formation	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**
- Syndicats mixtes
- Associations
- Privés
- Entreprises

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DROME laboratoire

LES **COORDONNÉES**

La Drôme Laboratoire

laboratoire@ladrome.fr – 04.75.81.70.70

www.ladromelaboratoire.fr

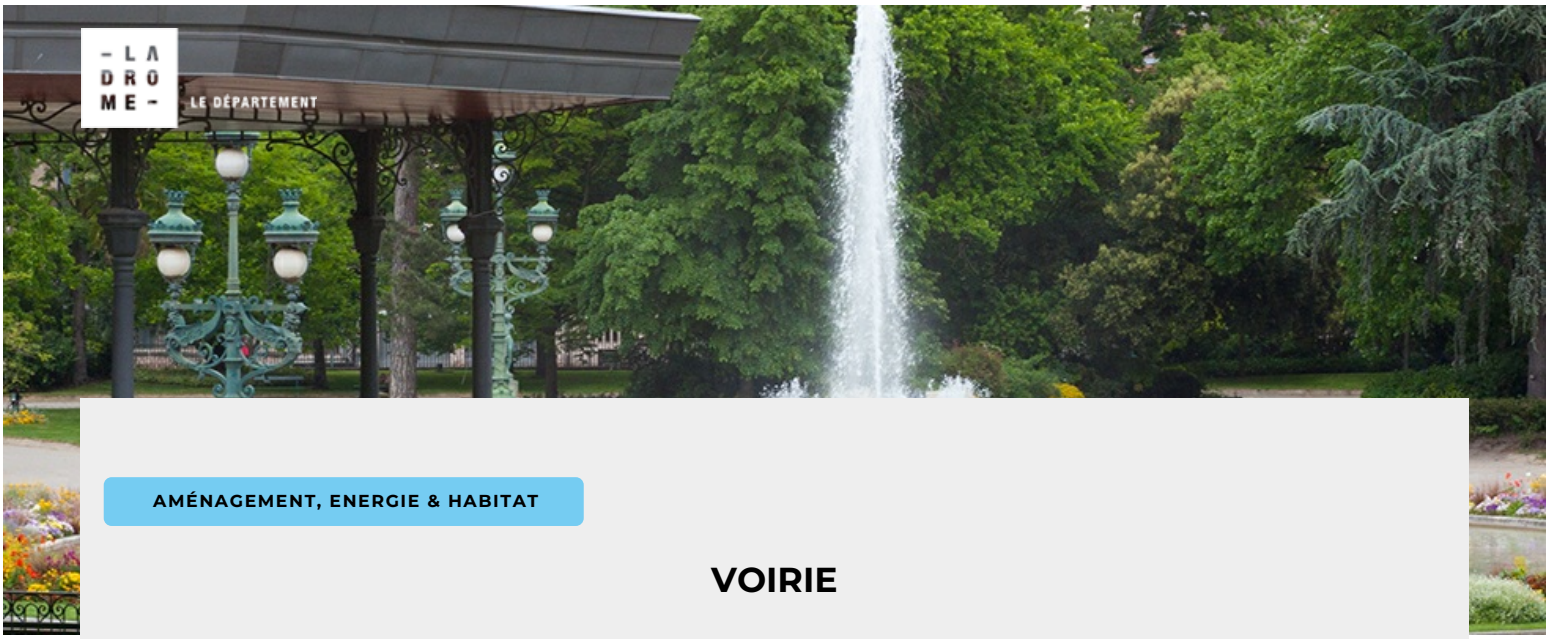

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

VOIRIE

Aménagement urbain, aménagement foncier rural, entretien du réseau de voirie communal, réalisation d'équipements publics, prise en compte de la performance énergétiques, de multiples acteurs ; CAUE - ADIL - EPORA - DAH - Chambre d'agriculture -Territoire d'énergie Drôme et différents services du Département, contribuent à mettre en œuvre des aménagements durables sur l'ensemble du territoire Drômois.

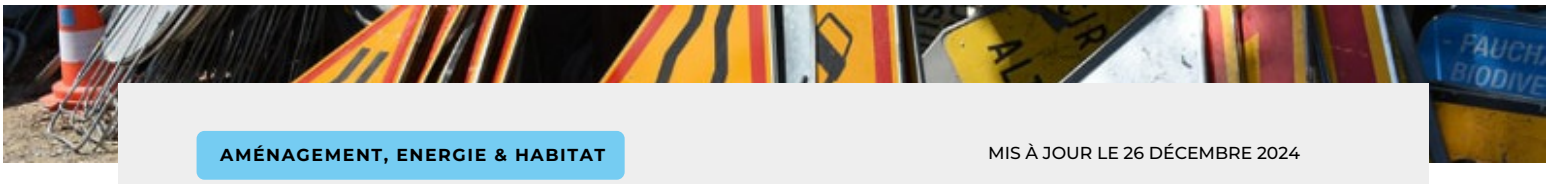

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

PRESTATIONS DIVERSES DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE COMMUNALE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Projets d'aménagement de routes ou d'ouvrages d'art communaux neufs
- Diagnostics de sécurité ou autres missions en rapport avec la route

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Conseils sur les procédures administratives et environnementales à suivre pour des projets neufs.	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Priorisation des projets d'investissement routiers • Etablissement d'un programme d'investissement de la voirie • Validation des études, définition des conditions techniques et administratives pour la réalisation d'un projet neuf • Rédaction de cahier des charges, consultation et analyse des offres pour le choix d'un prestataire extérieur pour un diagnostic de sécurité ou une autre prestation en rapport avec les routes.	**Payante**
Maîtrise d'œuvre	Pour un projet neuf, prestations définies selon la loi MOP : • Etude préliminaire • Diagnostic • Avant projet • Projet • Assistance à la passation du contrat de travaux • Visa des plans d'exécution • Direction de l'exécution des travaux • Ordonnancement, pilotage et coordination des travaux • Assistance aux opérations de réception des travaux	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

Communes :

- pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage : population inférieure à 5000 habitants
- pour la maîtrise d' oeuvre : population inférieure à 2000 habitants, potentiel fiscal inférieur à 700 k€ HT, montant de travaux inférieur à 150 k€ HT et projet sans enjeu paysager ou architectural majeur

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service études et travaux
Secrétariat
04 75 75 92 27 • gyounsi@ladrome.fr

www.ladrome.fr

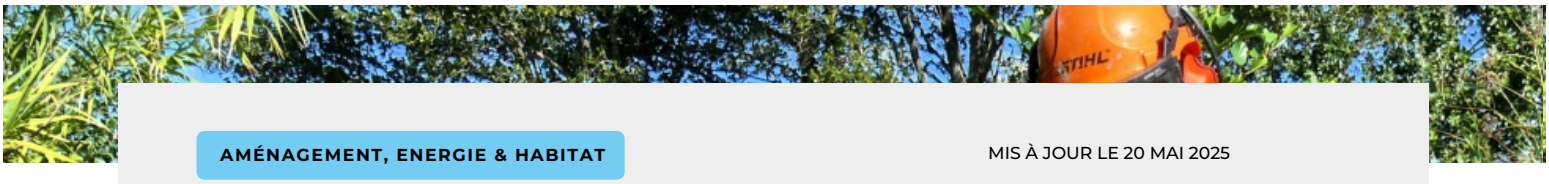

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 20 MAI 2025

ACHATS RESPONSABLES : INTÉGRER DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Développement des clauses sociales dans les marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi tels que les bénéficiaires du RSA.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Échanges avec la collectivité (mail ou téléphone) : • affiner les besoins • informer sur le cadre réglementaire, les enjeux et les outils existants (cartographie des acteurs et dispositifs) • définition de la démarche à suivre	**Gratuite**
Accompagnement à la maitrise d'ouvrage de 1er niveau	Orientation vers les acteurs et interlocuteurs adaptés au projet : Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et notamment les facilitateurs des clauses sur le territoire en charge des missions suivantes : • Conseiller et assister le Maître d'ouvrage dans la mise en œuvre de clauses sociales ou marchés réservés • Informer et accompagner les entreprises attributaires • Mobiliser les partenaires de l'Emploi et les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Tout acheteur public

NOTRE **PARTENAIRE**

Cofinancé par l'Union européenne

LES **COORDONNÉES**

Drôme Nord & Centre

Annabelle Noailly, Facilitatrice inclusion professionnelle et achats responsables
06.95.51.83.54 – an.clause@laplateforme-emploi.fr
333 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE
Le 333 – La Plateforme Emploi

Damien Ponsonnet, Facilitateur inclusion professionnelle et achats responsables
06.30.13.67.32 – dp.clause@laplateforme-emploi.fr
333 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE
Le 333 – La Plateforme Emploi

Drôme Sud
Muriel LEROUX, Facilitatrice inclusion professionnelle et achats responsables
06.30.67.95.89 – facilitateur.suddrome@emploi-solidaire.org
2 rue de Clastres 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX
Emploi solidaire, collectif des structures d'insertion Drôme Ardèche

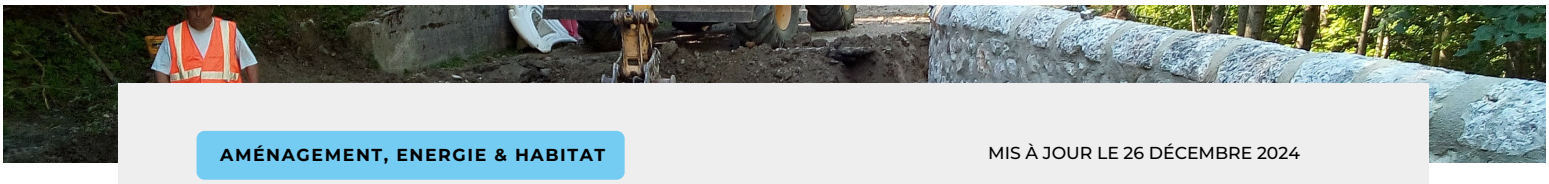

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VOIRIE ET D'OUVRAGES D'ART SUR RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Dans le cadre d'un programme d'entretien régulier ou à la suite de désordres événementiels :

- travaux de réfection ou de réparation de chaussée (renouvellement des enduits superficiels, enrobés, coulis...) ou d'ouvrages d'art, ainsi que les travaux préparatoires éventuellement nécessaires
- travaux de remise en état à l'identique de chaussée ou d'ouvrages d'art suite à un sinistre

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Assistance à la programmation des travaux de voirie (recensement des travaux, analyse des contraintes techniques et environnementales, définition des procédures administratives à suivre, priorisation, chiffrage sommaire et échéancier de réalisation des travaux) • Assistance pour le diagnostic préalable des désordres sur ouvrages d'art (rédaction du dossier de consultation des experts, analyse des offres, gestion des marchés d'expertise) • Assistance pour le choix d'un maître d'oeuvre (rédaction du dossier de consultation, analyse des offres, gestion du marché) • Assistance à la validation des études réalisées par le maître d'oeuvre	**Payante**
Maîtrise d'œuvre	Prestations définies selon la loi MOP : • Etude préliminaire • Diagnostic • Avant projet • Projet • Assistance à la passation du contrat de travaux • Visa des plans d'exécution • Direction de l'exécution des travaux • Ordonnancement, pilotage et coordination des travaux • Assistance aux opérations de réception des travaux.	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

Critères d'éligibilité des communes :

- pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage : population inférieure à 5000 habitants
- pour la maîtrise d'œuvre : population inférieure à 2000 habitants et montant de travaux inférieur à 150 k€ par an

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service études et travaux
Secrétariat
04 75 75 92 27 • gyounsi@ladrome.fr

www.ladrome.fr

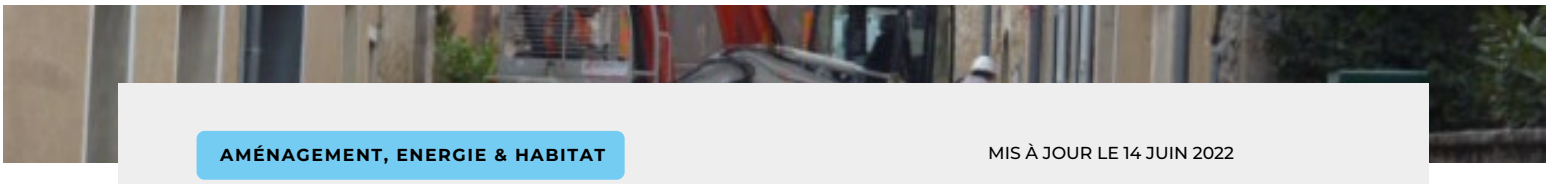

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS SUR ROUTES DÉPARTEMENTALES EN AGGLOMÉRATION

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Projets d'aménagement de routes départementales en agglomération dans le cadre d'opérations d'urbanisme, de modification ou d'aménagements routiers divers.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Présentation des règles de la voirie départementale, des procédures de validation et de financement, prescriptions pour le programme de l'opération.	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Indication des caractéristiques de la voirie départementale, prescriptions techniques applicables aux travaux de voirie sur RD, rédaction de la convention de transfert de Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux de chaussée réalisés par la Commune, rédaction de l'accord de voirie, validation du projet technique pour les travaux de voirie.	**Gratuite**
Maîtrise d'œuvre	Prestations définies selon la loi MOP : • Etude préliminaire • Diagnostic • Avant projet • Projet • Assistance à la passation du contrat de travaux • Visa des plans d'exécution • Direction de l'exécution des travaux • Ordonnancement, pilotage et coordination des travaux • Assistance aux opérations de réception des travaux.	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

Critères d'éligibilité des communes :

- pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : pas de critère d'éligibilité
- pour la maîtrise d'oeuvre : population inférieure à 2000 habitants, potentiel fiscal inférieur à 700 k€ HT, montant de travaux inférieur à 150 k€ HT et projet sans enjeu paysager ou architectural majeur

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service études et travaux
Secrétariat
04 75 75 92 27 • gyounsi@ladrome.fr

www.ladrome.fr

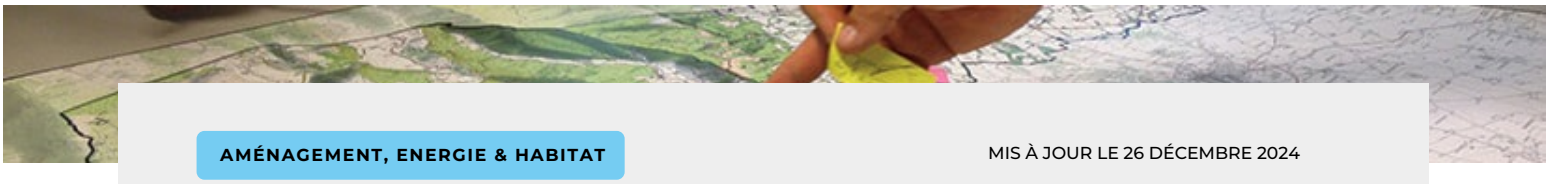

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS (ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, ENVIRONNEMENT)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Projets concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement, à différentes échelles :

- aide à la définition du projet de la collectivité
- programmation d'équipements publics et de projets économiques et/ou touristiques
- aménagement d'espaces publics, de la placette à l'aménagement de village,
- accompagnement dans la mise en oeuvre de projets d'aménagement de quartier, d'ilôts, ...
- aide à l'élaboration d'un SCoT, d'un PLUi, d'un PLU, d'une carte communale.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures, les partenaires à associer...	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Accompagnement «pour voir», aide à la décision : • réflexions préalables • recherche de programme • hypothèses de localisation • approche financière (investissement et financement) Accompagnement «pour faire», aide à la réalisation : • analyse des contraintes et opportunités • aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités, et à l'écriture du programme • identification des ressources financières disponibles ou mobilisables • aide à la rédaction du cahier des charges et à la mise au point d'une procédure de consultation • participation aux commissions techniques permettant de choisir la maîtrise d'oeuvre • participation au projet jusqu'à la phase d'avant-projet et au dépôt de demandes de subventions	**Adhésion et Participation** *1

*1 selon barème de solidarité départementale du CAUE

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI, Syndicats mixtes, ...**
- **Associations**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DROME

c|a.u.e

LES **COORDONNÉES**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
(CAUE) de la DROME
04 75 79 04 03 • caue@dromenet.org

caue.dromenet.org

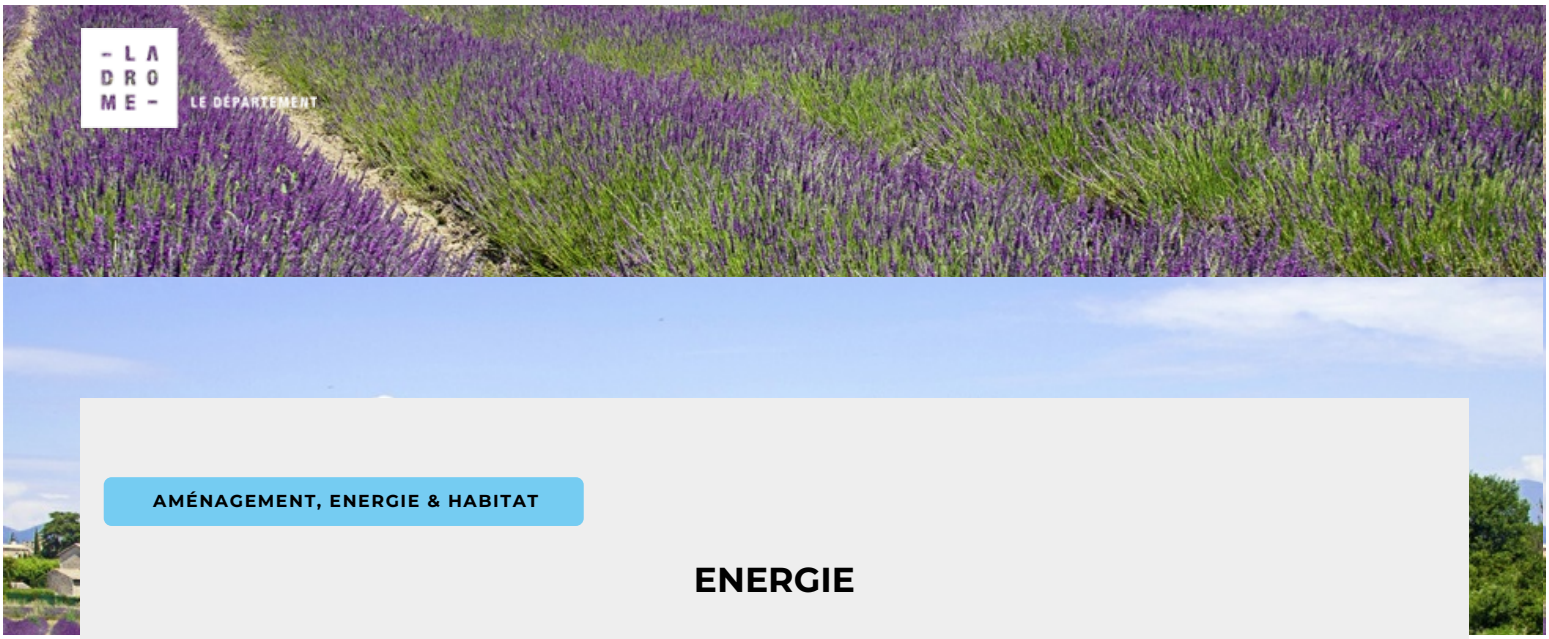

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

ENERGIE

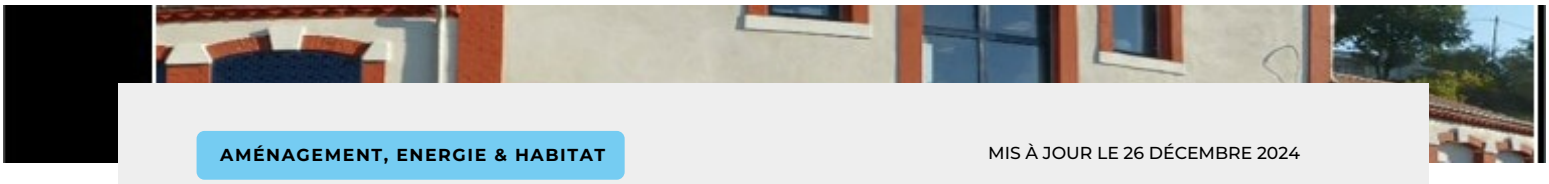

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Rénovation ou construction de bâtiment communal avec travaux d'économies d'énergie et/ou utilisation d'énergies renouvelables, dans une logique de qualité environnementale.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil*	• Contact téléphonique ou mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures, les réponses techniques et financières	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Analyse technique personnalisée : • Tableau de bord annuel de la dépense énergétique communale • Fiches thermiques bâtiments, aide à la définition des priorités • Prédiagnostics de bâtiments ou d'installations de chauffage • Conseil technique en vue d'obtenir la subvention du SDED aux travaux Valorisation financière des certificats d'économies d'énergie issus des travaux réalisés	**Payante**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	De l'APD à la mise en service : • Avis et contributions sur APD, DCE • Suivi de l'application des cahiers des charges, aide à la réception • Accompagnement de la mise en service (mises au point)	**Payante**

- *Conseils : complémentarité possible avec le CEDER sur les secteurs Baronnies en Drôme Provençale, Dieulefit-Bourdeaux, Enclave des papes-Pays de Grignan, Drôme Sud Provence, Montélimar Agglomération – CEDER, 15 av. Paul Laurens, 26110 NYONS, 04 75 26 22 53

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

NOTRE **PARTENAIRE**

territoire d'énergie
DRÔME - SDED

LES **COORDONNÉES**

SDED, territoire d'énergie Drôme
04 75 82 76 14 • transition-energie@sded.org
http://www.sded.org/

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

AMÉNAGEMENT RURAL

AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Opérations d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) et d'Echanges et Cessions d'Immeubles
Ruraux (ECIR) avec les objectifs suivants :

- **Améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles et forestières :** regroupement des parcelles et rapprochement du siège d'exploitation, amélioration de l'accès aux parcelles.
- **Assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux et la préservation de l'environnement :** gérer au mieux les espaces naturels et agricoles, et les intégrer comme des atouts du territoire. Cet outil foncier peut être utilisé par exemple, dans le cadre d'une démarche pour améliorer la qualité de l'eau sur un captage d'eau potable, pour préserver des milieux naturels comme les zones humides, etc.
- **Contribuer à l'aménagement du territoire communal :** possibilité pour les Collectivités de se constituer des réserves foncières pour des projets d'équipements publics et de gestion et protection de l'environnement et des paysages, de modifier le réseau de voirie, etc.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Echanges avec la Collectivité (mail ou téléphone) : RDV sur place pour : • affiner les besoins (enjeux et objectifs) • informer sur le cadre réglementaire, les enjeux et objectifs des outils, • présenter les différentes procédures et leur déroulement • définition de la démarche à mettre en œuvre et du calendrier envisagé	**Gratuite**
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	A noter l'aménagement foncier est une compétence du Département. Les opérations sont donc conduites par des Commissions sous la responsabilité du Département. • Gestion des procédures de marché public : rédaction des dossiers de consultation, organisation de la consultation, analyse des offres, choix du prestataire, passation des marchés et suivi) • Suivi et validation des études préalables • Gestion administrative, réglementaire et financière des procédures : organisation des réunions, rédaction des actes administratifs, mise en œuvre des enquête publiques, etc. • Coordination des opérations entre les géomètres, les bureaux d'études, les communes et les partenaires institutionnels • Suivi des opérations dans les communes : animation et secrétariat des commissions, participation aux réunions de travail, accompagnement de la collectivité dans ses choix, etc. • Suivi des éventuels contentieux : Instruction préalable des réclamations, gestion du contentieux (rédaction de mémoires en défense, relation avec le Tribunal Administratif)	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme
Service Développement agricole, Agroalimentaire et Bois
04 75 79 26 20 • sbarray@ladrome.fr • www.ladrome.fr

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES FONCIÈRES EN ESPACE RURAL

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- **Veille et observation foncière du marché foncier rural**
- **Action foncière**
- **Assistance à la conduite de projet**
- **Expertise et gestion du foncier**

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	-Contact téléphonique ou par mail, -Informations générales sur le foncier, sa réglementation, ses enjeux, les procédures, -Participation à des réunions d'information sur demande.	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• **Veille et observation foncière :** -Veille foncière : connaître, suivre et anticiper les mutations foncières en cours sur le territoire (abonnement au site internet Vigifoncier), Observation foncière : Suivre l'évolution des marchés fonciers (agricole, résidentiel rural et de loisirs...), Réalisation d'études foncières à la carte (études de gisement foncier, diagnostics de territoire...). • **Action foncière :** Appui à la préservation de l'usage agricole et/ou environnemental du foncier et régulation des prix du foncier rural (Droit de préemption de la SAFER). Orientation des propriétés vendues par la SAFER : Prise en compte du projet de territoire porté par la collectivité.	**Payante**
Assistance à la maitrîse d'ouvrage	• **Assistance à la conduite de projet :** Ingénierie pré-opérationnelle : étude de faisabilité foncière, réalisation de référentiels de prix, Assistance à la maîtrise foncière : négociation pour le compte de la collectivité, conduite de procédures, Mesures compensatoires agricoles et environnementales : recherche et négociation de foncier. • **Expertise et gestion du foncier :** Gestion temporaire des biens : en attente de la réalisation d'un projet, Gestion durable de biens : appui à la recherche d'exploitants via le processus d'intermédiation locative, Conseil en stratégie patrimoniale : état des lieux du patrimoine de la collectivité, proposition de valorisation.	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

NOTRE **PARTENAIRE**

safer Auvergne-Rhône-Alpes

LES **COORDONNÉES**

SAFER Auvergne- Rhône-Alpes

Service départemental de la Drôme

Tél. 04 75 41 51 33

direction26@safer-aura.fr

www.safer-aura.fr

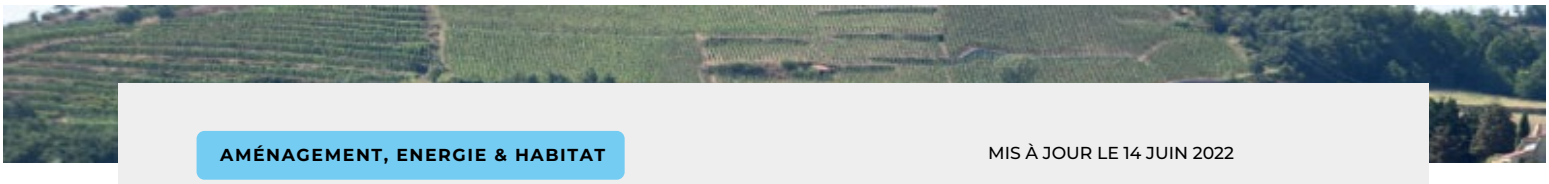

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

DIAGNOSTICS AGRICOLES DE TERRITOIRE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Diagnostic agricole préalable à l'élaboration du PLU ou PLUI ou de tout autre projet d'aménagement.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail. • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures.	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Prestation visant à mieux prendre en compte l'agriculture dans les projets d'aménagement : • Réalisation d'un état des lieux actualisé de l'agriculture (occupation de l'espace par l'agriculture – enquêtes agriculteurs – analyses des données – cartographie) • Élaboration d'une vision prospective de l'agriculture (enjeux agricoles – perspectives de développement de l'agriculture sur le territoire – besoins pour une agriculture durable)	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

NOTRE **PARTENAIRE**

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DRÔME

LES **COORDONNÉES**

Chambre d'agriculture de la Drôme
Pôle développement des territoires
06 15 87 74 07 • jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr
www.synagri.com/drome

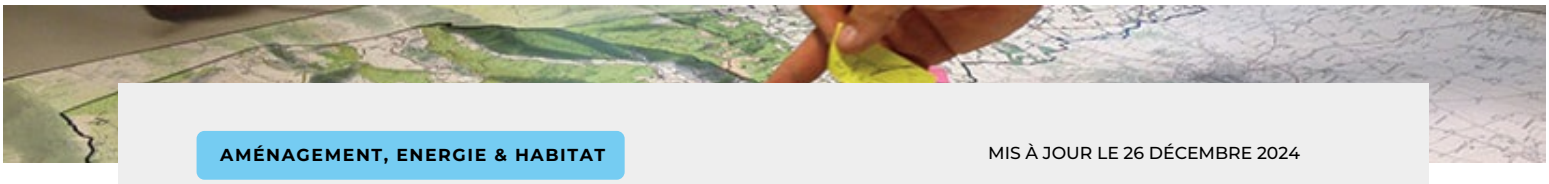

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS (ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, ENVIRONNEMENT)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Projets concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement, à différentes échelles :

- aide à la définition du projet de la collectivité
- programmation d'équipements publics et de projets économiques et/ou touristiques
- aménagement d'espaces publics, de la placette à l'aménagement de village,
- accompagnement dans la mise en oeuvre de projets d'aménagement de quartier, d'ilôts, ...
- aide à l'élaboration d'un SCoT, d'un PLUi, d'un PLU, d'une carte communale.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures, les partenaires à associer...	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Accompagnement «pour voir», aide à la décision : • réflexions préalables • recherche de programme • hypothèses de localisation • approche financière (investissement et financement) Accompagnement «pour faire», aide à la réalisation : • analyse des contraintes et opportunités • aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités, et à l'écriture du programme • identification des ressources financières disponibles ou mobilisables • aide à la rédaction du cahier des charges et à la mise au point d'une procédure de consultation • participation aux commissions techniques permettant de choisir la maîtrise d'oeuvre • participation au projet jusqu'à la phase d'avant-projet et au dépôt de demandes de subventions	**Adhésion et Participation** *1

*1 selon barème de solidarité départementale du CAUE

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI, Syndicats mixtes, ...**
- **Associations**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DROME

c|a.u.e

LES **COORDONNÉES**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
(CAUE) de la DROME
04 75 79 04 03 • caue@dromenet.org

caue.dromenet.org

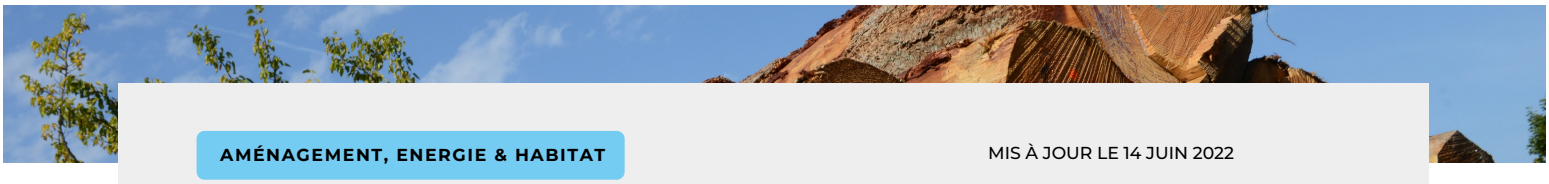

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

ACTIONS EN FAVEUR DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Sensibiliser aux enjeux de la gestion forestière
- Construire en bois local

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur la stratégie forêt-bois du Département et les dispositifs d'aide en cours • Informations sur le contexte réglementaire • Envoi de documentations selon besoin • Participation à des réunions d'information	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Accompagnement technique et administratif, si besoin, via le réseau de partenaires du plan forêt-bois départemental (association des communes forestières de la Drôme, Office National des Forêts, Interprofession Fibois 07/26) • Aide à la recherche de financement pour : – les travaux d'amélioration sylvicoles, de reboisement en forêt publique ; – la création de routes forestières, pistes, places de dépôts et de retournement ; – la construction ou rénovation/extension de bâtiments publics ou d'ouvrages d'art en bois local	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme

Service Agriculture, Agroalimentaire et Bois

04.75.79.82.69

slecuyer@ladrome.fr

www.ladrome.fr

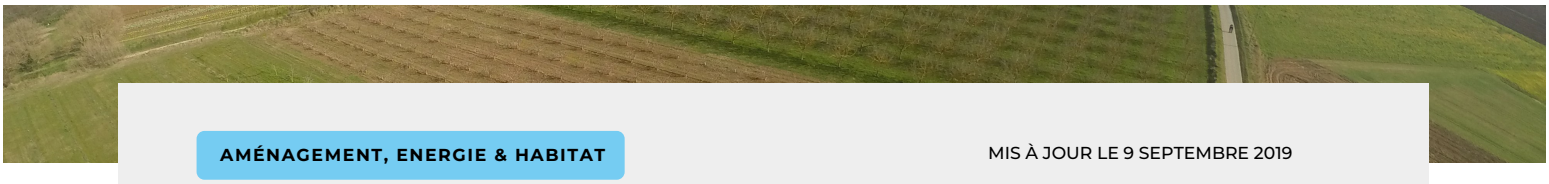

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 9 SEPTEMBRE 2019

ETUDE D'IMPACT AGRICOLE ET PROTOCOLE DE SUR-INONDATION

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Réalisation d'ouvrages destinés à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes face au risque inondation par la sur-inondation de terres agricoles.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Contact téléphonique ou mail. Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures.	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	Les collectivités sont amenées à réaliser des projets d'aménagements pour lutter contre les inondations dans le cadre de leur nouvelle compétence Gémapi. La solution privilégiée pour la protection des biens et des personnes est la sur-inondation de terres agricoles. • Phase 1 : Réalisation de l'étude des impacts du projet d'aménagement sur les exploitations agricoles (foncier, économiques, autres...). • Phase 2 : Élaboration d'un protocole-cadre, comprenant l'indemnisation pour les dégâts aux cultures liés à la sur-inondation, avec les agriculteurs concernés par le projet (conditions d'application – les préjudices indemnisables – procédure d'indemnisation) et validation par le maître d'ouvrage. • Phase 3 : Accompagnement du maître d'ouvrage à la signature des conventions individuelles déclinant le protocole-cadre auprès de chaque exploitant agricole situé dans la zone sur-inondée.	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

NOTRE **PARTENAIRE**

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DRÔME

LES **COORDONNÉES**

Chambre d'agriculture de la Drôme
Pôle développement des territoires
06 15 87 74 07

Jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr
www.synagri.com/drome

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

FORMATION

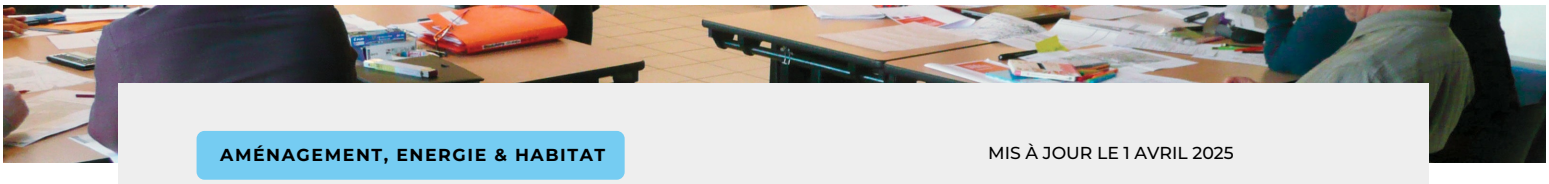

AMÉNAGEMENT, ENERGIE & HABITAT

MIS À JOUR LE 1 AVRIL 2025

ÊTRE FORMÉ DANS LES DOMAINES DU PAYSAGE, DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT, DES ESPACES PUBLICS, DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE (ÉLUS ET PERSONNELS TERRITORIAUX)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Formation dans les domaines du paysage, de l'urbanisme, de l'aménagement, des espaces publics, de la qualité architecturale et environnementale des bâtiments, de la conduite de projets, ...

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Rendez-vous et rencontre avec les acteurs • Echanges sur les enjeux, les partenaires à associer, les publics visés, ...	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Deux niveaux d'intervention: Soit le CAUE contribue au programme de formation: • aide à la définition des objectifs et du programme de formation • appui à la recherche d'intervenants et de visites Soit le CAUE organise le programme de formation: • définition des objectifs et du programme de formation • recherche d'intervenants et de visites adaptés • réalisation des supports de formation • organisation logistique • évaluation et bilan	**Adhésion et Participation** *1

*1 selon barème de solidarité départementale du CAUE

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI, syndicats mixtes, ...**
- **Associations**

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DROME

c|a.u.e

LES **COORDONNÉES**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
(CAUE) de la DROME
04 75 79 04 03 · caue@dromenet.org

caue.dromenet.org

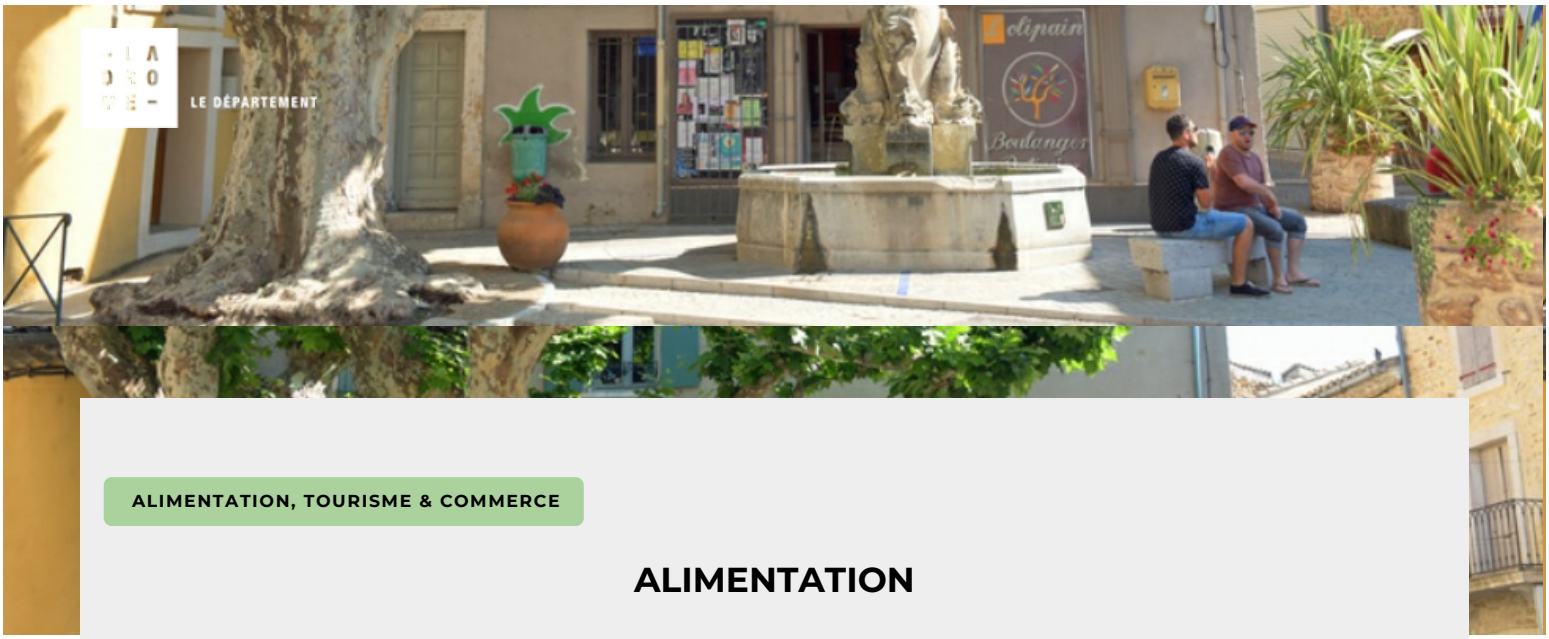

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

ALIMENTATION

Conformément à ses objectifs de développer un tourisme annuel générateur d'emplois et d'aménagement du territoire, l'agence de développement touristique de la Drôme vous accompagne dans vos réflexions. Tout comme la chambre de commerce et d'industrie dans vos projets de redynamisation de centres-villes ainsi que la chambre d'agriculture de la Drôme et le Département dans le développement d'une alimentation locale de qualité.

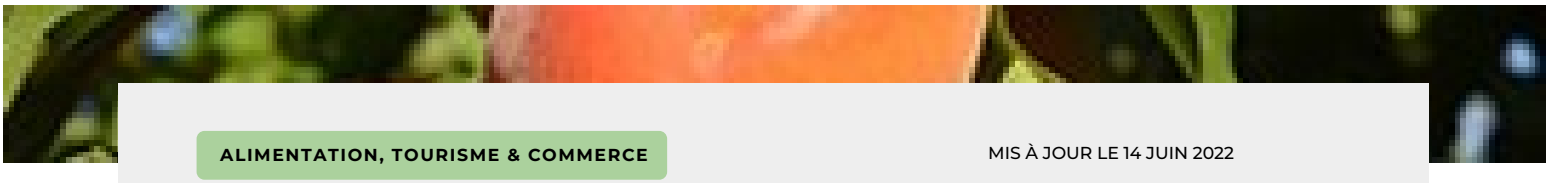

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

DÉVELOPPEMENT D'UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Actions favorisant l'accès aux produits alimentaires locaux issus de l'agriculture : accompagnement à la création de marchés de producteurs ou à la redynamisation de marchés existants (marchés permanents ou ponctuels liés à un événement), accompagnement à la création d'un nouveau point de vente de produits locaux (étude de marché, animation du groupe de producteurs...), appui à la création de projet alimentaire territorial, promotion de la plate-forme Agrilocal (en partenariat avec le Département).

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Écoute, précision et retranscription des besoins de la collectivité territoriale (enjeux, objectifs) • Analyse des besoins du territoire au regard de ses spécificités et des caractéristiques des territoires limitrophes. • Proposition d'un plan d'actions adapté à la demande de la collectivité et aux spécificités du territoire • Diffusion des premières préconisations générales et points de vigilance • Mise en relation avec des personnes ressources	**Gratuite**
Maîtrise d'œuvre	• Discussion et validation du plan d'actions avec la collectivité • Mise en œuvre du plan d'actions (spécifique à chaque collectivité) • Animation d'une instance de concertation entre la Chambre d'Agriculture et la collectivité (comité de pilotage, de suivi...) Exemple pour la création d'un marché de producteurs : – étude de marché – recrutement de producteurs locaux – suivi du marché (enquête de satisfaction auprès des consommateurs et des producteurs) – suggestion d'animations – réalisation de bilans réguliers – médiation des relations producteurs / agents communaux. Exemple pour l'élaboration d'un projet alimentaire : – diagnostic alimentaire du territoire – concertation avec les acteurs du système alimentaire – définition d'un plan d'actions – évaluation du projet	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Associations
- Privés

NOTRE **PARTENAIRE**

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DRÔME

LES **COORDONNÉES**

Chambre d'Agriculture de la Drôme
Service Alimentation et Tourisme
04 75 26 99 43 •
nina.croizet@drome.chambagri.fr

www.synagri.com/drome

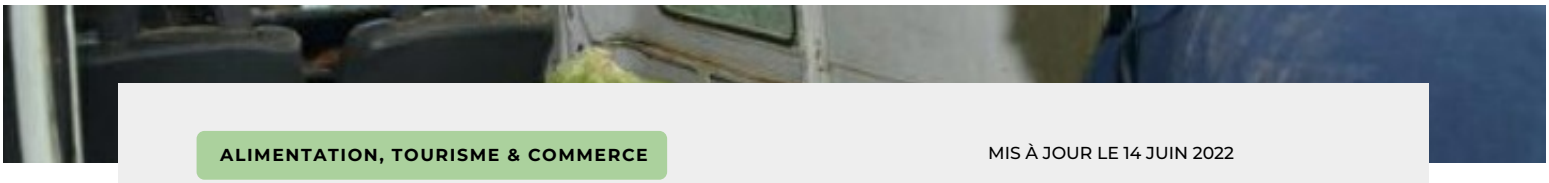

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

L'ALIMENTATION DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Mettre en œuvre une alimentation de qualité pour respecter, et dépasser, les obligations posées par la loi EGALIM, parmi lesquelles : 50% de produits respectueux de l'environnement ou sous signe de qualité, dont 20% de bio minimum d'ici 2022.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique, mail • Informations sur le cadre réglementaire, les enjeux et les outils existants	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Accompagnement à la définition des besoins et orientation vers les acteurs/interlocuteurs adaptés • Mise à disposition d'outils	**Gratuite**
Assistance à la maitrise d'ouvrage (AMO)	• * Diagnostic: état des lieux des pratiques de restauration existantes, définition des besoins, objectifs et propositions d'actions Accompagnement individualisé sur les volets suivants : ○ * Approvisionnement : analyse des pratiques, appui à la rédaction de cahier des charges... ○ * Formation des cuisiniers ○ * Sensibilisation des convives ○ * Lutte contre le gaspillage alimentaire ○ * Communication	**Gratuite**

* sous réserve d'une candidature et sélection dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) » Pour une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective publique ».

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme

Direction Economie Emploi Insertion

04 81 66 88 34/ mluce@ladrome.fr

www.ladrome.fr

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX AVEC LA PLATEFORME AGRILOCAL

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Achat de denrées locales pour la restauration collective publique.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique, mail • Informations sur le cadre réglementaire, les enjeux et la méthodologie à mettre en oeuvre	**Gratuite**
Accompagnement à la maitrise d'ouvrage de 1er niveau	• Présentation du fonctionnement de la plateforme Agrilocal (dans le cadre d'une réunion technique, d'un événement de sensibilisation) • Accompagnement à la définition du besoin et orientation vers les acteurs/interlocuteurs adaptés	**Gratuite**
Assistance à la maitrise d'ouvrage (AMO)	• Accompagnement (sur place) pour la passation d'une première commande • Suivi et assistance technique dans l'utilisation de la plateforme en fonction des besoins	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Autres acheteurs publics

LES **COORDONNÉES**

Contact : Département de la Drôme – Direction Économie Emploi Insertion

04 81 66 88 34

mluce@ladrome.fr

www.agrilocal26.fr

www.ladrome.fr

www.synagri.com/drome

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

PROTECTION DE LA SANTÉ DES USAGERS-SÉCURITÉ SANITAIRE ET ALIMENTAIRE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Prélèvements et analyses d'échantillons d'eaux dans le cadre de santé publique en prévention du risque légionelle et pour les contrôles officiels demandés par les A.R.S, Hygiène alimentaire en restauration collective et analyses d'échantillons alimentaires Dépistage des maladies contagieuses à l'Homme et aux animaux.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	En lien étroit avec les collectivités et les services de l'état (DDPP26, ARS) : • Contact téléphonique ou mail • Animation de réunions de sensibilisation • Rendez-vous et visites sur site	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Aide à la définition des besoins, objectifs et priorités.	**Gratuite**
Analyse du risque Légionelle	• Contrôle annuel des installations collectives d'eau chaude sanitaire • Vérification de la désinfection de réseaux d'eau chaude sanitaire • Contrôle réglementaire des tours aéroréfrigérées d'un bâtiment • Prélèvements • Recherche de paramètres microbiologiques *Legionella spp* et *pneumophila* selon les limites de qualité prescrites par la réglementation • Validation du traitement des circuits • Établissement du carnet sanitaire • Formations	**Payante**
Hygiène alimentaire	• Contrôle de la qualité sanitaire des aliments pour la restauration collective • Mise en place d'un système d'autocontrôles dans le respect des exigences réglementaires • Recherche de micro-organismes pathogènes et indicateurs d'hygiène, vérification des procédés pour les entrées, plats et desserts • Analyse de l'eau de consommation sur les points d'usage type robinets, fontaines dans les salles de restauration • Analyses microbiologiques des locaux et du matériel pour les professionnels de l'alimentation • Recherche de contaminants et substances indésirables : nitrates, bromures, métaux lourds, dioxines & furanes... • Formation HACCP • Intervention dans le cadre des Toxi Infections Alimentaires Collectives (TIAC)	**Payante**
Surveillance de la qualité de l'eau	• Prélèvements et analyses des eaux de distribution, eaux de consommation,eaux de production, eaux de ressources (autosurveillance, ARS...), des eaux de piscines et baignade, balnéothérapie. • Analyses d'eau de forage ou de puits pour les demandes de permis de construire (particuliers et collectivités)	**Payante**
Epidémio-surveillance et biologie vétérinaire	Le laboratoire départemental de la Drôme assure une veille épidémiologique. Il met au service des drômois son expertise technique et vétérinaire pour la mise en œuvre d'analyses réglementaires et plans de surveillance ordonnés par l'état (DDPP26) pour éviter la propagation des maladies à l'homme et aux animaux.	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Associations
- Privés
- Entreprises
- Communes
- EPCI
- Syndicats mixtes

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DRÔME laboratoire

LES **COORDONNÉES**

La Drôme Laboratoire

laboratoire@ladrome.fr – 04.75.81.70.70

www.ladromelaboratoire.fr

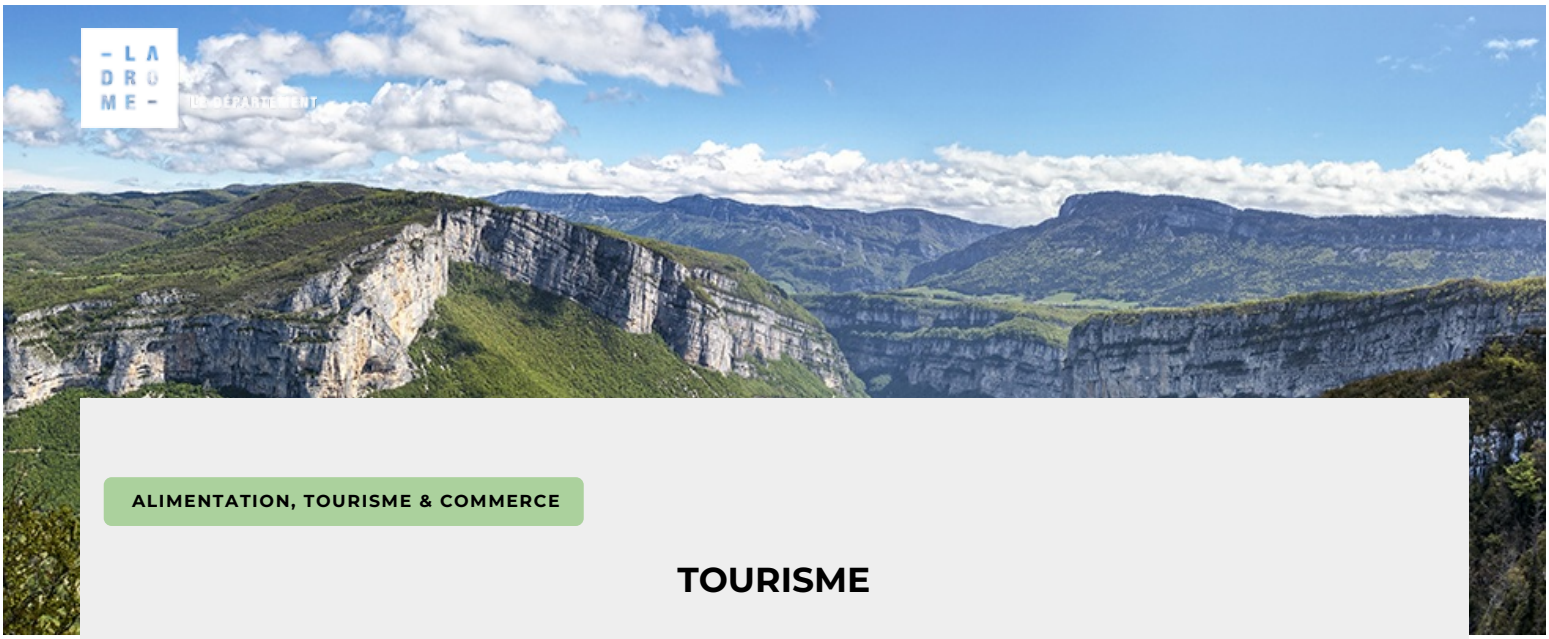

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

TOURISME

Conformément à ses objectifs de développer un tourisme annuel générateur d'emplois et d'aménagement du territoire, l'agence de développement touristique de la Drôme vous accompagne dans vos réflexions. Tout comme la chambre de commerces et d'industries dans vos projets de redynamisation de centres-villes ainsi que la chambre d'agriculture de la Drôme et le département dans le développement d'une alimentation locale de qualité.

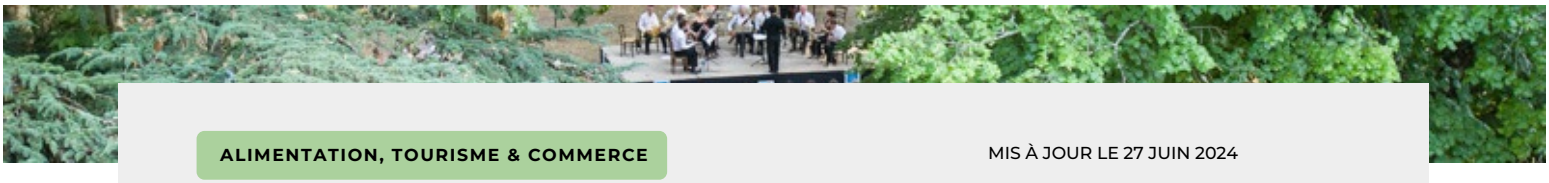

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 27 JUIN 2024

MESURE DES RETOMBÉES TOURISTIQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Mise en place d'outils d'observation de l'économie touristique locale.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales • Conseil sur la méthodologie	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Accompagnement et aide à la mise en place de tableaux de bords précis et détaillés prenant en compte • les données quantitatives telles que les capacités d'accueil du territoire • les données de fréquentation nationales, régionales ou départementales • les données Flux Vision Tourisme Orange • les données locales issues de la perception de la taxe de séjour et toutes autres données disponibles	**Gratuite** *1

*1 Suivant modalités et contenu de la demande

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

NOTRE **PARTENAIRE**

DRÔME C'EST MA NATURE
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

LES **COORDONNÉES**

Agence d'Attractivité de la Drôme

Hélène BALME – 04 75 82 19 35 – hbalme@drome-attractivite.com

www.drome-cestmanature.com

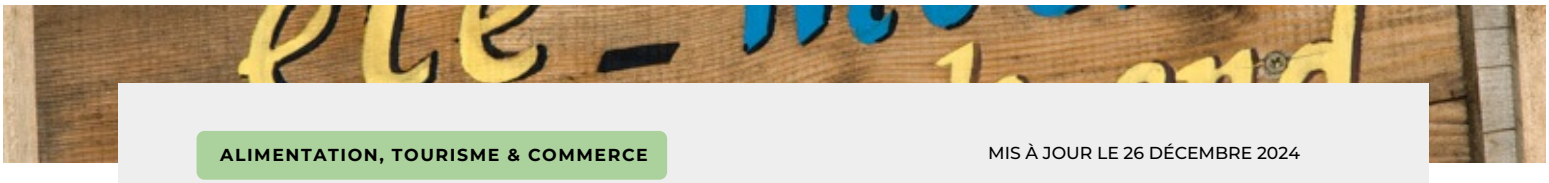

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Mise en place de stratégies de développement touristique à l'échelle des territoires.
- Accompagnement à la création ou au développement d'équipements touristiques (hébergements, sites de visites, activités de loisirs, ...).

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales • Conseil sur la méthodologie	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Accompagnement à la définition d'une stratégie touristique dans le cadre d'un projet (rédaction de cahiers des charges, accompagnement dans le choix d'un bureau d'études, ...) et participation aux réunions et divers groupes de travail. • Accompagnement dans le cadre de création ou développement de nouvelles offres : analyse des besoins, des objectifs et des priorités, analyse concurrentielle, analyse clientèle et demande, ... • Accompagnement dans la recherche de gestionnaires ou de partenaires. • Identification des ressources financières existantes ou disponibles.	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI

NOTRE **PARTENAIRE**

DRÔME C'EST MA NATURE
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

LES **COORDONNÉES**

Agence d'Attractivité de la Drôme

Hélène BALME – 04 75 82 19 35 – hbalme@drome-attractivite.com

www.drome-cestmanature.com

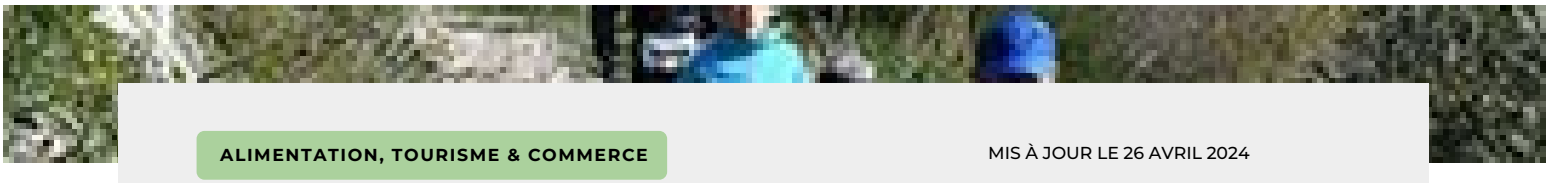

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 26 AVRIL 2024

PROJET DE DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Mise en place de stratégies de développement maîtrisé des sports de nature à l'échelle des territoires,
- Accompagnement à la prise de compétence intercommunale « gestion des sentiers de randonnée » et à sa mise en œuvre,
- Accompagnement à la création ou à l'aménagement, la sécurisation de lieux de pratique sports de nature
- Promotion de la filière « outdoor/sports de nature» en lien avec la stratégie tourisme

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique, le contexte réglementaire et la politique départementale • Envoi de documentation selon besoin • Participation à des réunions d'information • Rendez-vous et visite sur site	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Accompagnement méthodologique, juridique et technique, en mobilisant si besoin son réseau de partenaires (Mouvement sportif – la Drôme tourisme – LPO…), • Accompagnement à la définition de la stratégie de la collectivité, • Accompagnement à la définition d'un réseau de randonnées, réalisation d'un diagnostic de réseau permettant ensuite l'implantation de la signalétique directionnelle de randonnée et la création de bons plans randos sous la maîtrise d'ouvrage départementale, • Accompagnement réglementaire, technique et financier, aide à la recherche de financement pour la création et l'aménagement de lieux de pratique • Accompagnement dans la gestion des conflits d'usage	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- **Communes**
- **EPCI**

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme

Service Environnement Sports Nature

04.75.79.81.52 / 04.75.79.27.21

environnement@ladrome.fr

www.ladrome.fr

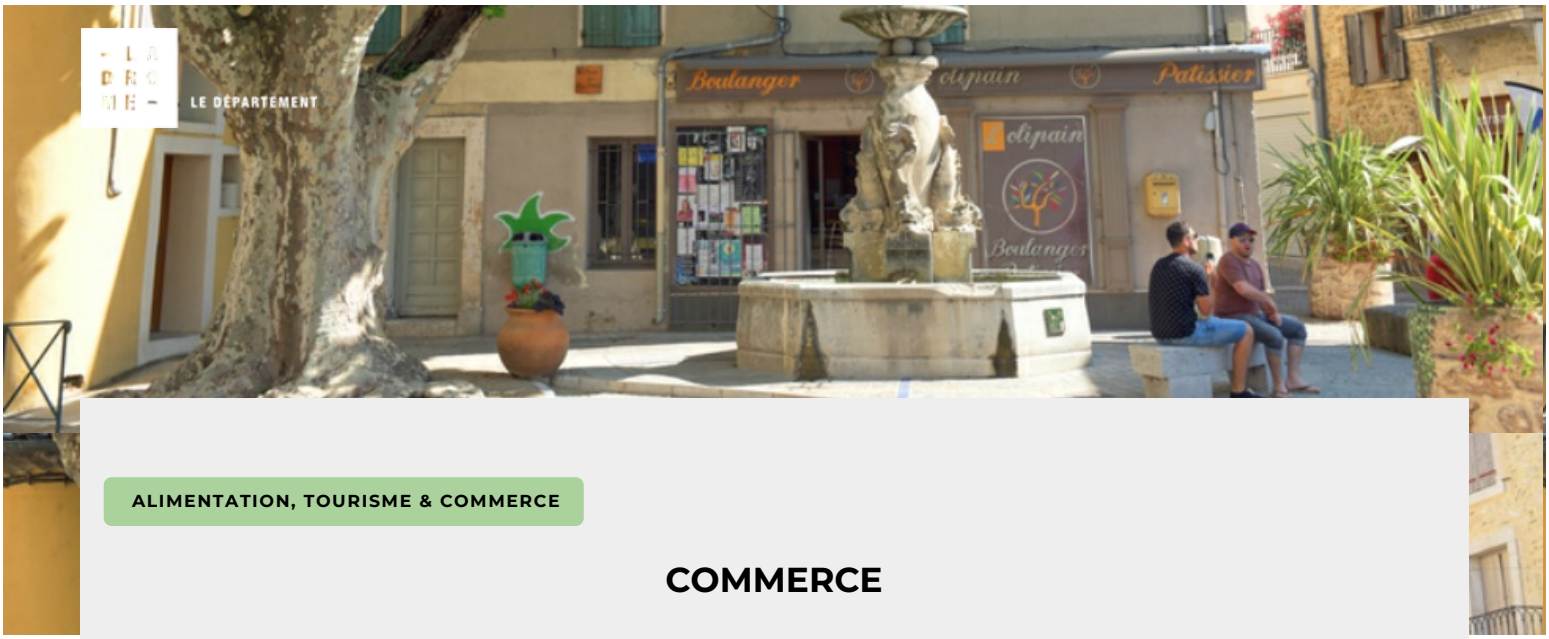

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

COMMERCE

Conformément à ses objectifs de développer un tourisme annuel générateur d'emplois et d'aménagement du territoire, l'agence de développement touristique de la Drôme vous accompagne dans vos réflexions. Tout comme la chambre de commerces et d'industries dans vos projets de redynamisation de centres-villes ainsi que la chambre d'agriculture de la Drôme et le département dans le développement d'une alimentation locale de qualité.

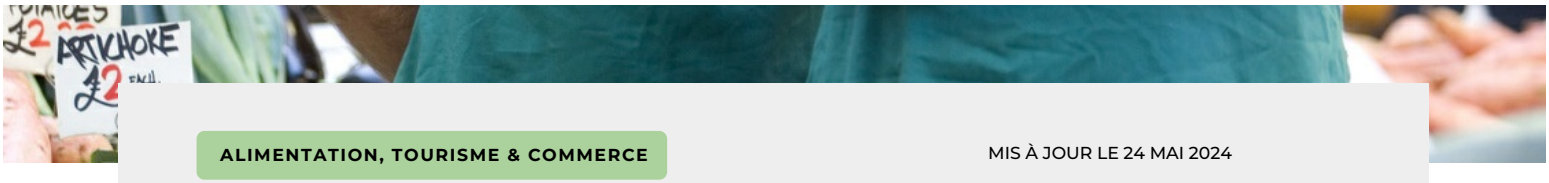

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 24 MAI 2024

MESURER LA FAISABILITÉ D'UN PROJET DE CRÉATION OU DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

La création ou le développement de projets commerciaux de type commerce, café, multiservices, alimentation.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Echange avec la collectivité pour : – affiner les attentes de la collectivité par rapport au projet et visite terrain le cas échéant – identifier les principales contraintes du projet – préciser les modalités d'intervention possibles	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Élaboration d'une offre d'intervention dont l'objectif est de fournir à la collectivité les informations pragmatiques quant à la faisabilité du projet pour une prise de décision objective.	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	Après validation de la proposition d'intervention par la collectivité : • Réalisation de l'étude de faisabilité dans les conditions définies dans l'offre d'intervention • Présentation des résultats de l'étude à la collectivité locale • Remise d'un rapport écrit	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

NOTRE **PARTENAIRE**

CCI DRÔME

LES **COORDONNÉES**

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme

Service Performance des entreprises

04 75 75 70 87 · performance@drome.cci.fr

www.cci.drome.fr

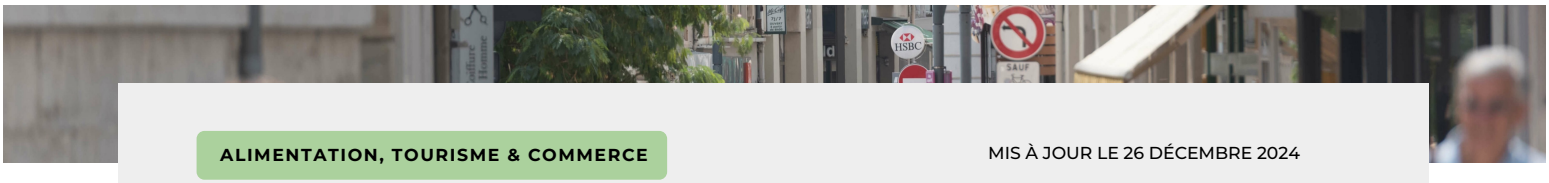

ALIMENTATION, TOURISME & COMMERCE

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE D'UN CENTRE BOURG, D'UN CENTRE VILLE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Mise en place d'une stratégie de renforcement de l'attractivité des centres bourgs et villes et élaboration d'un plan d'actions opérationnel.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Rendez-vous, échanges avec la collectivité pour : – préciser la problématique de centre bourg qui se pose aux élus – prendre en compte l'ensemble des paramètres locaux – poser les bases d'une réponse à la problématique	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Elaboration d'une offre d'intervention qui réponde aux attendus définis lors du rendez-vous initial.	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	Après validation de la proposition d'intervention de la CCI par la collectivité et selon les cas : • réunion de lancement de l'intervention avec les acteurs concernés (commerçants...) • réalisation du diagnostic des facteurs d'attractivité du centre bourg, • rendu intermédiaire des premiers éléments du diagnostic, • élaboration du plan d'actions, • présentation à la collectivité et remise d'un rapport, • présentation collective des résultats aux acteurs concernés (commerçants, office de tourisme...).	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

NOTRE **PARTENAIRE**

CCI DRÔME

LES **COORDONNÉES**

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme

Service Performance des entreprises

04 75 75 70 87 • performance@drome.cci.fr

www.cci.drome.fr

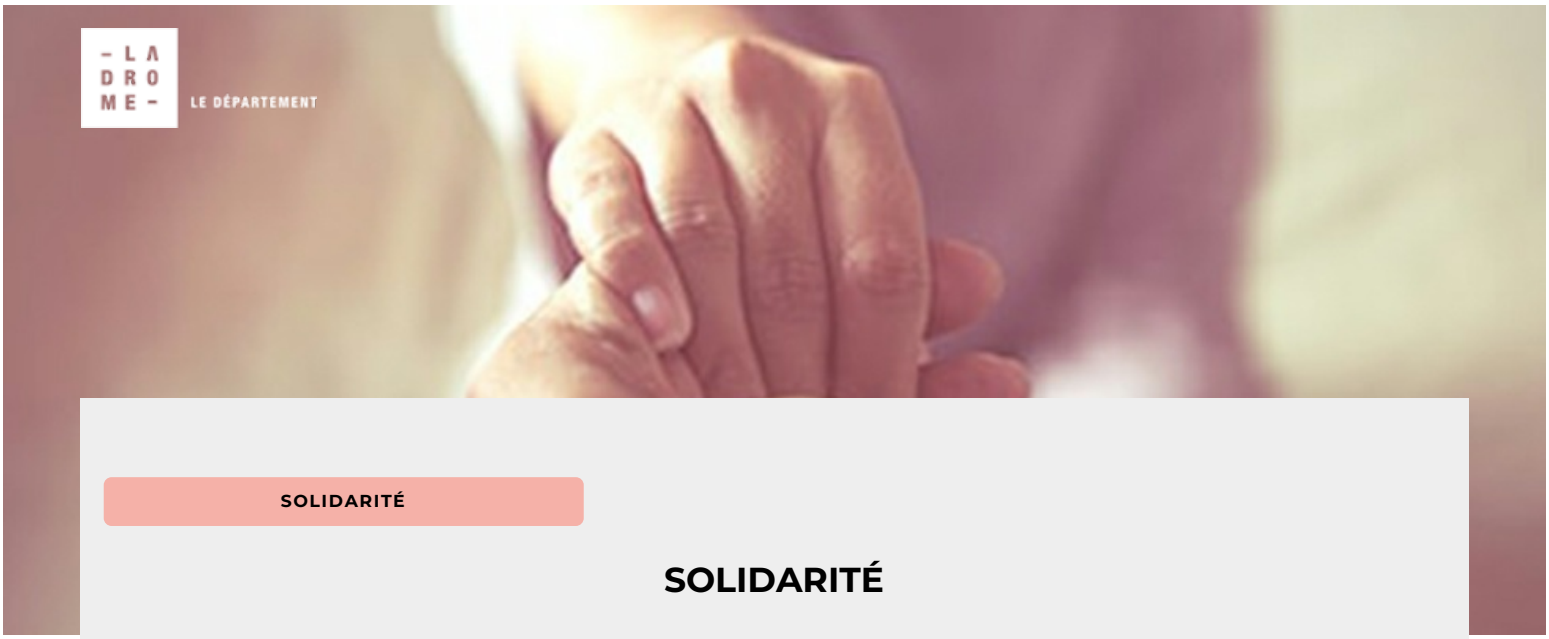

LE DÉPARTEMENT

SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ

Fidèle à sa vocation de collectivités des solidarités humaines, le Département veille à vous accompagner dans la mise en œuvre d'une action sociale de proximité et dans la redynamisation de l'offre de soins pour lutter contre la désertification médicale.

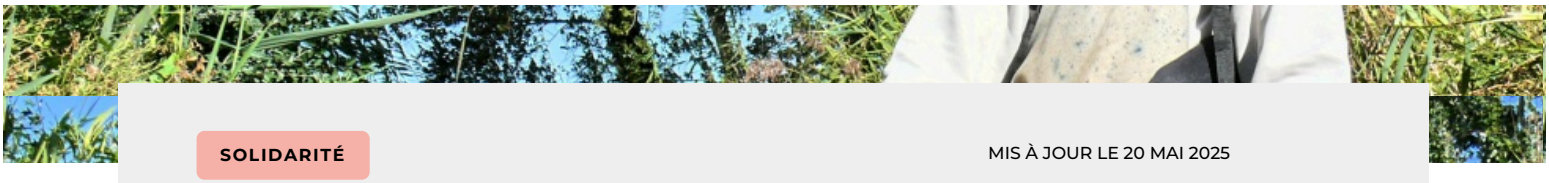

SOLIDARITÉ

MIS À JOUR LE 20 MAI 2025

ACHATS RESPONSABLES : INTÉGRER DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Développement des clauses sociales dans les marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi tels que les bénéficiaires du RSA.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Échanges avec la collectivité (mail ou téléphone) : • affiner les besoins • informer sur le cadre réglementaire, les enjeux et les outils existants (cartographie des acteurs et dispositifs) • définition de la démarche à suivre	**Gratuite**
Accompagnement à la maitrise d'ouvrage de 1er niveau	Orientation vers les acteurs et interlocuteurs adaptés au projet : Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et notamment les facilitateurs des clauses sur le territoire en charge des missions suivantes : • Conseiller et assister le Maître d'ouvrage dans la mise en œuvre de clauses sociales ou marchés réservés • Informer et accompagner les entreprises attributaires • Mobiliser les partenaires de l'Emploi et les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Tout acheteur public

NOTRE **PARTENAIRE**

Cofinancé par l'Union européenne

LES **COORDONNÉES**

Drôme Nord & Centre

Annabelle Noailly, Facilitatrice inclusion professionnelle et achats responsables
06.95.51.83.54 – an.clause@laplateforme-emploi.fr
333 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE
Le 333 – La Plateforme Emploi

Damien Ponsonnet, Facilitateur inclusion professionnelle et achats responsables
06.30.13.67.32 – dp.clause@laplateforme-emploi.fr
333 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE
Le 333 – La Plateforme Emploi

Drôme Sud
Muriel LEROUX, Facilitatrice inclusion professionnelle et achats responsables
06.30.67.95.89 – facilitateur.suddrome@emploi-solidaire.org
2 rue de Clastres 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX
Emploi solidaire, collectif des structures d'insertion Drôme Ardèche

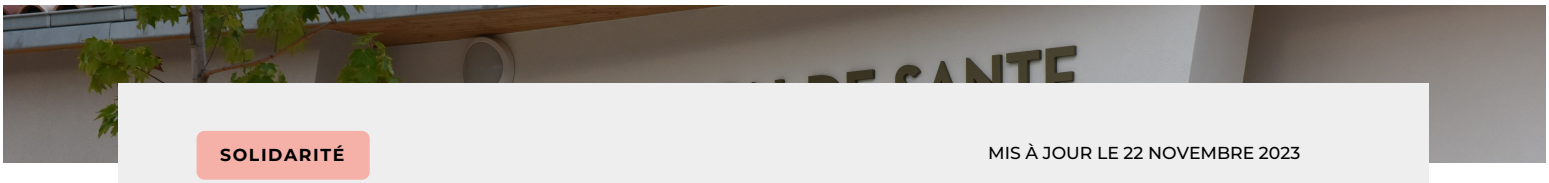

SOLIDARITÉ

MIS À JOUR LE 22 NOVEMBRE 2023

REDYNAMISATION DE L'OFFRE DE SOINS

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Accompagnement des projets de regroupement de professionnels de santé (dont à minima un médecin généraliste) prioritairement dans les territoires rencontrant des difficultés d'accès aux soins.

Accompagnement aux projets de « maisons des internes » (mise à disposition de logements, à conditions préférentielles, pour les internes en stage semestriel).

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	En lien étroit avec le service des relations avec les collectivités et les services de l'état : • Contact avec la commune ou l'intercommunalité (mail, téléphone) • Rendez- vous et visite sur site • Information générale sur la réglementation, définition du territoire de santé ; les enjeux, les procédures, les partenaires à associer	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Aide et conseils à la construction du projet (types de montage, consultation et participation des professionnels de santé, des habitants) • Aide et conseils pour élaboration du projet de santé en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), les services de l'Assurance Maladie, les fédérations locales des maisons et centres de santé	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

Communes
EPCI

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme
Mission Santé
04 75 79 69 86
06 58 76 96 98
mission.sante@ladrome.fr
www.ladrome.fr

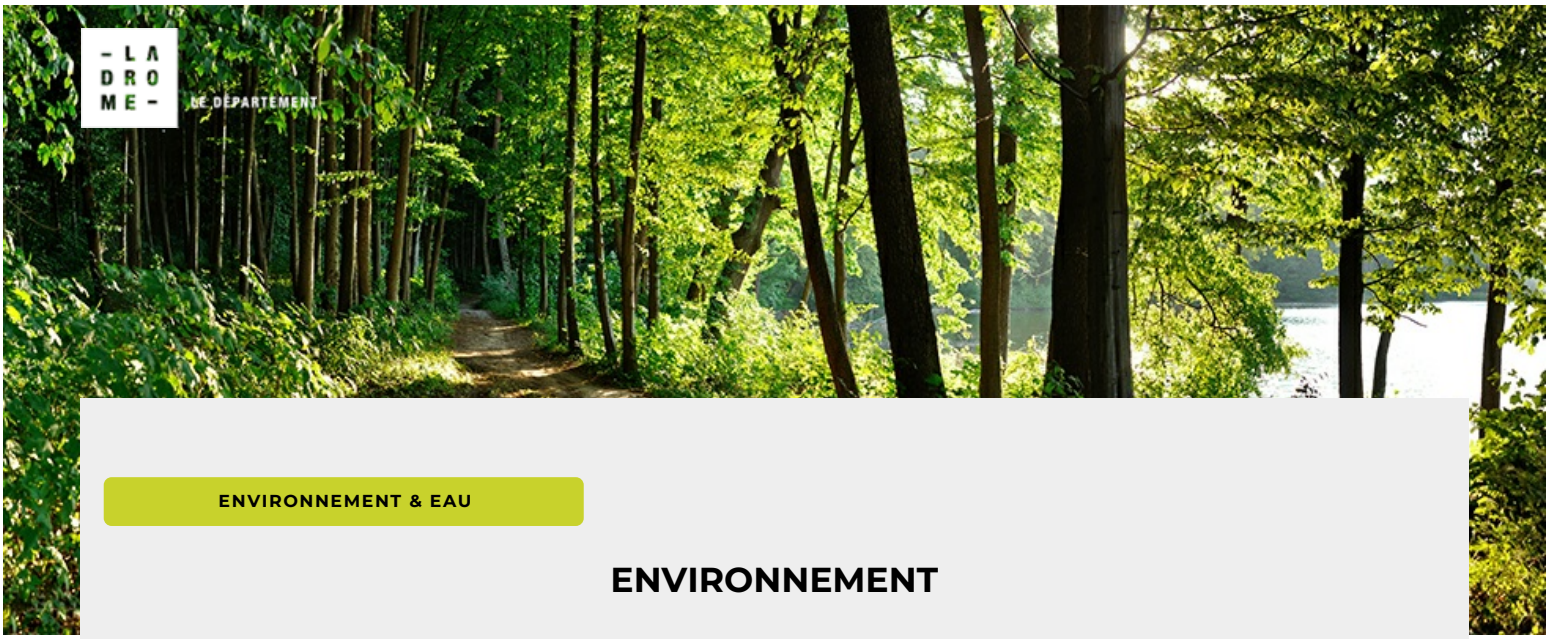

ENVIRONNEMENT & EAU

ENVIRONNEMENT

Assainissement, alimentation en eau potable, gestion et entretien des rivières, valorisation et préservation d'espaces naturels … autant de préoccupations majeures pour les communes ou leurs groupements. Les services du Département vous proposent leur appui technique sur ces différents sujets.

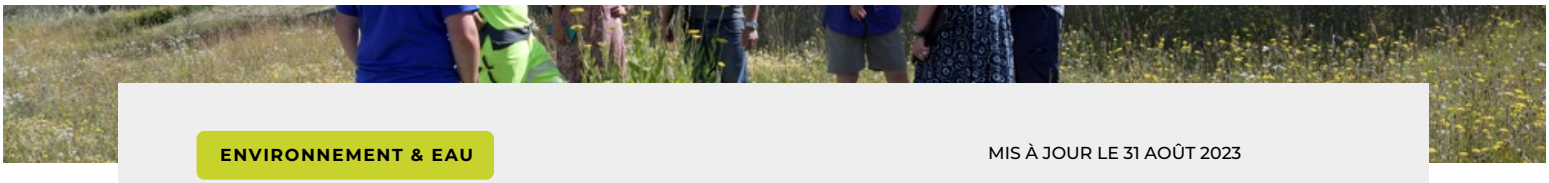

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 31 AOÛT 2023

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AU SEIN DES COMMUNES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

– Visite de conseil pour améliorer le cadre de vie de sa commune ;

– Accompagnement à l'obtention et/ou à la progression dans le label villes et villages fleuris.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Visite de la commune par les membres de la commission embellissement	**Gratuite**
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	A la suite de plusieurs visites et échanges, les membres de la commission apportent des pistes concrètes d'amélioration pour présenter un dossier au niveau régional (1 à 3 fleurs) ou national (4 fleurs)	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

Communes drômoises

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Direction de l'environnement – Laurence Didier – coordinatrice de la mission embellissement & cadre de vie – ldidier@ladrome.fr – Tél. 06 98 96 40 78

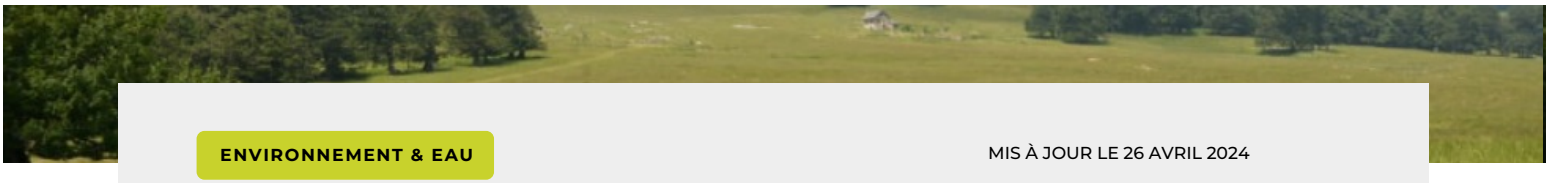

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 26 AVRIL 2024

PROJETS DE VALORISATION ET DE GESTION D'ESPACES NATURELS ET DE SITES PAYSAGERS REMARQUABLES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Pour les espaces naturels et sites paysagers remarquables :

- Connaissance et protection
- Acquisition foncière
- Gestion courante
- Mise en valeur et ouverture aux publics

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique, le contexte réglementaire et la politique départementale • Conseil sur la méthodologie • Envoi de documentation selon besoin	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Appréhension générale du projet : • Orientation vers des sources de données potentielles • Analyse sommaire des données techniques et réglementaires • Appui à la définition des besoins Assistance aux études préalables : • Appui à la rédaction des clauses techniques du cahier des charges • Appui à la recherche de prestataires et de partenaires techniques et financiers • Conseil lors des suivis et restitutions des études Accompagnement de la phase opérationnelle : • Transfert d'outils opérationnels • Aide à la recherche de prestataires et de partenaires • Conseil lors de la rédaction de documents • Conseil pour de la mise en oeuvre du projet • Visite d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux et locaux pour échanges et retours d'expériences	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Associations

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme
Service Environnement – Sports – Nature
04 75 79 27 21

environnement@ladrome.fr

www.ladrome.fr

ENVIRONNEMENT & EAU

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Assainissement, alimentation en eau potable, gestion et entretien des rivières, valorisation et préservation d'espaces naturels … autant de préoccupations majeures pour les communes ou leurs groupements. Les services du Département vous proposent leur appui technique sur ces différents sujets.

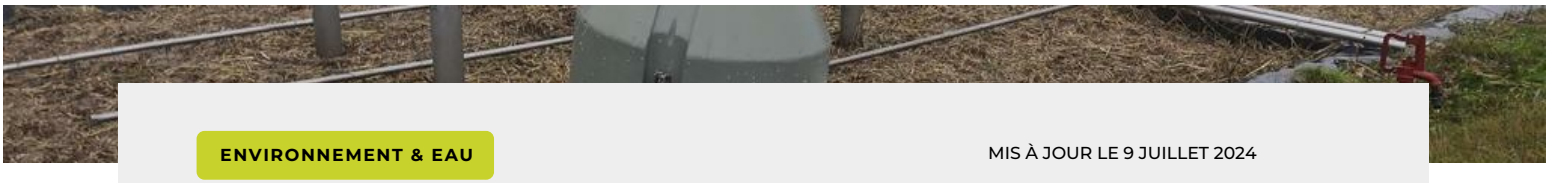

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 9 JUILLET 2024

SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DE STATION D'EPURATION (SATESE)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Assistance et conseils pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement (stations d'épuration, postes de refoulement ...)
- Réalisation des visites permettant aux maîtres d'ouvage de répondre à la réglementation en matière d'autosurveillance des ouvrages (bilans 24h, contrôle des dispositifs d'autosurveillance)
- Mise à disposition de l'expertise du service dans le diagnostic et la résolution de dysfonctionnements, dans la programmation et le suivi de travaux sur les ouvrages, dans l'étude de rejets industriels ...
- Avis sur les projets de construction de stations d'épuration
- Suivi des travaux de construction de stations d'épuration financés par le Département (dont équipements pour la réalisation des mesures réglementaires)

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Renseignement et conseil par échanges téléphoniques ou courriel, pas de production d'éléments spécifiques à la collectivité : • Informations techniques et réglementaires: technologies, prix du service de facturation, relations usagers, conventions, foncier...) • Renseignements sur les démarches à conduire pour la mise en œuvre d'un projet (identification des intervenants et compétences nécessaires, procédure à suivre, documentation générale...)	**Forfait annuel ou contractualisation**
Asistance à l'exploitation (visite régulière des ouvrages)	Conseils sur l'exploitation : conseils pratiques pour un bon entretien, l'optimisation du fonctionnement et la résolution de dysfonctionnements • Soutien aux obligations techniques : bilans 24h, audits d'autosurveillance, manuels d'autosurveillance, cahiers de vie, plan de réduction des pertes en eau... • Soutien aux obligations administratives : déclarations annuelles Agence de l'Eau, SISPEA, RPQS... • Accompagnement à la réalisation de petits travaux ou à l'installation d'équipements réglementaires (compteurs, autosurveillance...) • Accompagnements spécifiques : gestion des boues, suivi de la production des ressources, conventions de rejets, formation des agents...	**Forfait annuel ou contractualisation** *1
Animation	• Sensibilisation & communications avec des temps de rencontre et d'échange	**Gratuite**

*1 dû à compter d'une visite

Fiche SATESE

LES **BÉNÉFICIAIRES**

MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION
Le service bi-départemental d'assistance technique dans le domaine de l'eau vise l'accompagnement des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale qui ne bénéficient pas des moyens suffisants pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau [...](art L3232-1-1 CGCT). Ces collectivités sont « éligibles » à l'assistance technique départementale.
Dans la limite de ses moyens, le service intervient également auprès des autres collectivités.
Les missions d'animation sont gratuites et s'adressent à toutes les collectivités.

CONVENTIONNEMENT AVEC LES

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service Gestion de l'Eau
SATESE DROME ARDECHE
04 75 79 82 73 · 04 75 79 82 41
satese@ladrome.fr

www.ladrome.fr

COLLECTIVITÉS ÉLIGIBLES*
Les Départements mettent à jour annuellement la liste des services éligibles. Une convention unique d'assistance technique dans le domaine de l'eau est proposée à ces collectivités, comprenant au choix les missions SATESE, SATEP et/ou Ingénierie.

CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITÉS NON ÉLIGIBLES
Les Départements peuvent intervenir à la demande ou en réponse à un appel d'offre en tant qu'opérateur économique soumis aux règles de la commande publique. Dans ce cas, les Départements établissent une offre technique et financière pour répondre au besoin de la collectivité, qui est ensuite contractualisée.

**L'éligibilité est définie par des critères de population, de potentiel financier et d'appartenance à une zone de montagne (Art R3232-1 du CGCT).*

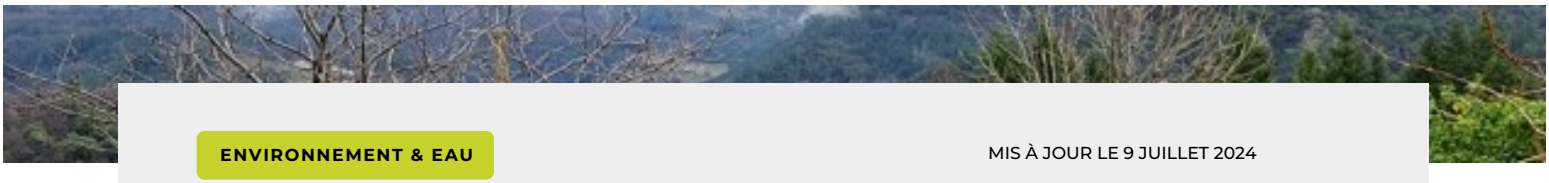

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 9 JUILLET 2024

SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'EAU POTABLE (SATEP)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Assistance et conseils pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable (bon entretien, amélioration de leurs performances...)
- Réalisation de visites d'ouvrages (captages, réservoirs...)
- Mise à disposition de l'expertise du service dans le diagnostic et la résolution de dysfonctionnements, dans la programmation et le suivi de travaux sur les ouvrages
- Accompagnement dans le choix d'équipements
- Accompagnement pour protéger les ressources en eau des pollutions et suivi dans le temps de l'évolution de la productivité

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Renseignement et conseil par échanges téléphoniques ou courriel, pas de production d'éléments spécifiques à la collectivité : • Informations techniques et réglementaires: technologies, prix du service de facturation, relations usagers, conventions, foncier...) • Renseignements sur les démarches à conduire pour la mise en œuvre d'un projet (identification des intervenants et compétences nécessaires, procédure à suivre, documentation générale...)	**Forfait annuel ou contractualisation**
Asistance à l'exploitation (visite régulière des ouvrages)	Conseils sur l'exploitation : conseils pratiques pour un bon entretien, l'optimisation du fonctionnement et la résolution de dysfonctionnements • Soutien aux obligations techniques : bilans 24h, audits d'autosurveillance, manuels d'autosurveillance, cahiers de vie, plan de réduction des pertes en eau... • Soutien aux obligations administratives : déclarations annuelles Agence de l'Eau, SISPEA, RPQS... • Accompagnement à la réalisation de petits travaux ou à l'installation d'équipements réglementaires (compteurs, autosurveillance...) • Accompagnements spécifiques : gestion des boues, suivi de la production des ressources, conventions de rejets, formation des agents...	**Forfait annuel ou contractualisation** *1
Animation	• Sensibilisation & communications avec des temps de rencontre et d'échange	**Gratuite**

*1 dû à compter d'une visite

Fiche SATEP

LES **BÉNÉFICIAIRES**

MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION
Le service bi-départemental d'assistance technique dans le domaine de l'eau vise l'accompagnement des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale qui ne bénéficient pas des moyens suffisants pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau [...](art L3232-1-1 CGCT). Ces collectivités sont « éligibles » à l'assistance technique départementale.
Dans la limite de ses moyens, le service intervient également auprès des autres collectivités.
Les missions d'animation sont gratuites et s'adressent à toutes les collectivités.

CONVENTIONNEMENT AVEC LES COLLECTIVITÉS ÉLIGIBLES*
Les Départements mettent à jour annuellement la liste des services éligibles.
Une convention unique d'assistance

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service Gestion de l'Eau
SATEP DROME
04 75 79 82 73 · 04 75 79 82 41
satep@ladrome.fr

www.ladrome.fr

technique dans le domaine de l'eau est proposée à ces collectivités, comprenant au choix les missions SATESE, SATEP et/ou Ingénierie.

CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITÉS NON ÉLIGIBLES
Les Départements peuvent intervenir à la demande ou en réponse à un appel d'offre en tant qu'opérateur économique soumis aux règles de la commande publique.
Dans ce cas, les Départements établissent une offre technique et financière pour répondre au besoin de la collectivité, qui est ensuite contractualisée.

**L'éligibilité est définie par des critères de population, de potentiel financier et d'appartenance à une zone de montagne (Art R3232-1 du CGCT).*

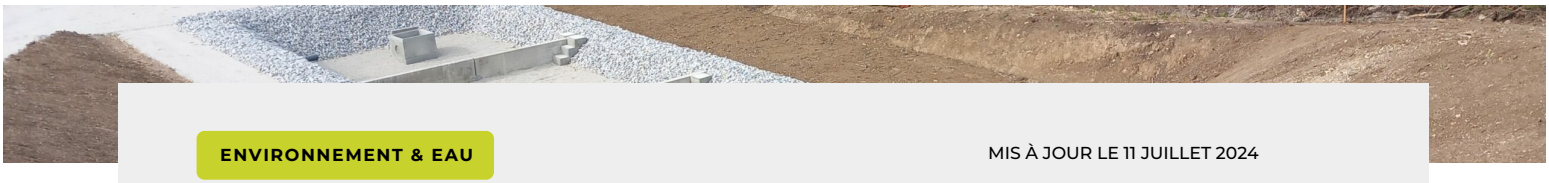

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 11 JUILLET 2024

SERVICE INGÉNIERIE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

La mission d'ingénierie vous accompagne pour :

- Réaliser une étude :
  - vous accompagne de votre réflexion initiale à sa finalisation pour vous aider à préciser vos objectifs, rédiger le cahier des charges, prendre en charge la consultation des bureaux d'étude et l'analyse des offres et vous assister dans les démarches de financement de l'étude.
  - participe aux réunions, délivre des avis techniques sur les livrables produits et vous accompagne dans vos prises de décisions et l'appropriation des résultats.
- Réaliser une procédure de protection de captage (PPC)
- Réaliser des travaux (faisabilité, marché de Moe, conception, suivi du chantier...)

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil - information	Renseignement et conseil par échanges téléphoniques ou courriel, pas de production d'éléments spécifiques à la collectivité : • Informations techniques et réglementaires: technologies, prix du service de facturation, relations usagers, conventions, foncier...) • Renseignements sur les démarches à conduire pour la mise en œuvre d'un projet (identification des intervenants et compétences nécessaires, procédure à suivre, documentation générale...)	**Payante** *1
Ingénierie (complémentaire aux bureaux d'étude ou aux maîtres d'œuvre)	• Assistance pour la réalisation d'études ou de travaux : définition des objectifs, gestion du projet, suivi technique, financements, aide à la décision, marchés publics, autorisations (foncier, réglementaire...) *Exemples : schémas directeurs, diagnostics, procédure de protection de captage, travaux...* • Accompagnement sur l'organisation, la structuration et la gestion des services proposés (tarification, modes de gestion, etc.)	**Payante** *2

*1 voir détail dans la fiche tarification

*2 voir détail dans la fiche tarification

Fiche service ingénierie

TARIFICATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE
AUX SERVICES D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT ÉLIGIBLES

LES **BÉNÉFICIAIRES**

MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION
Le service bi-départemental d'assistance technique dans le domaine de l'eau vise l'accompagnement des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale qui ne bénéficient pas des moyens suffisants pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau [...](art L3232-1-1 CGCT). Ces collectivités sont « éligibles » à l'assistance technique départementale.
Dans la limite de ses moyens, le service

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service Gestion de l'Eau
Pôle Ingénierie Drôme
04 75 79 82 74
piea@ladrome.fr

www.ladrome.fr

intervient également auprès des autres collectivités.
Les missions d'animation sont gratuites et s'adressent à toutes les collectivités.

CONVENTIONNEMENT AVEC LES COLLECTIVITÉS ÉLIGIBLES*
Les Départements mettent à jour annuellement la liste des services éligibles. Une convention unique d'assistance technique dans le domaine de l'eau est proposée à ces collectivités, comprenant au choix les missions SATESE, SATEP et/ou Ingénierie.

CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITÉS NON ÉLIGIBLES
Les Départements peuvent intervenir à la demande ou en réponse à un appel d'offre en tant qu'opérateur économique soumis aux règles de la commande publique.
Dans ce cas, les Départements établissent une offre technique et financière pour répondre au besoin de la collectivité, qui est ensuite contractualisée.

**L'éligibilité est définie par des critères de population, de potentiel financier et d'appartenance*
à une zone de montagne (Art R3232-1 du CGCT).

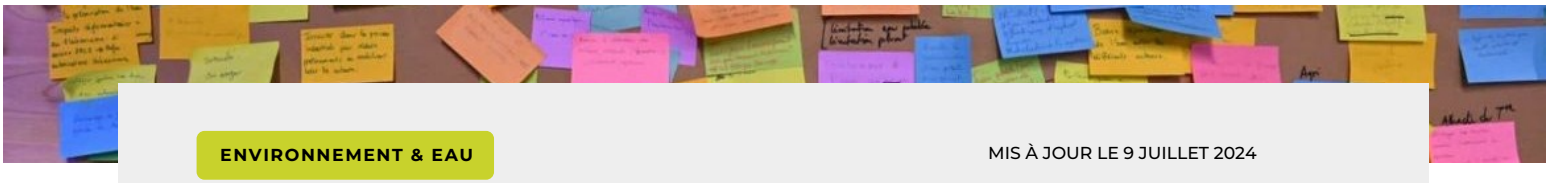

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 9 JUILLET 2024

ANIMATION DE LA POLITIQUE DE L'EAU

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Animation de réseaux d'acteurs
- Dialogue territorial
- Veille réglementaire
- Lettres d'information
- Journées d'information
- Webinaires
- Plaquettes.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Animation	• Sensibilisation & communications avec des temps de rencontre et d'échange • Lettres d'information, veilles technique et réglementaire • Animation de réseau d'élus ou des techniciens	**Gratuite**

Fiche Animation de la Politique de l'Eau

La démarche des Assises Drômoises de l'Eau

LES **BÉNÉFICIAIRES**

Les Missions d'animation s'adressent à toutes les collectivités.

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service Gestion de l'Eau
Cellule d'animation
04 75 79 81 41
eau@ladrome.fr

www.ladrome.fr

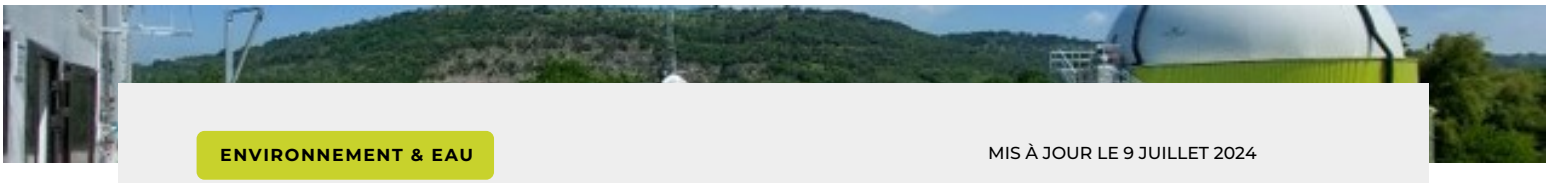

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 9 JUILLET 2024

SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'ASSAINISSEMENT AUTONOME (SATAA)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Assistance à la création des Services publics d'assainissement non collectifs (SPANC)
- Conseils au bon fonctionnement des SPANC : accompagnements dans certains choix techniques, administratifs et stratégiques liés au fonctionnement du service (matériel, tarification, actes administratifs...).
- Organisation de rencontres techniques entre spankeurs, diffusion d'informations, animation d'un forum en ligne, partage de pratiques...
- Réalisation et diffusion d'une veille réglementaire.
- Réalisation de bilans annuels sur les SPANC et l'état du parc ANC à l'échelle de l'Ardèche et de la Drôme.
- Expertise sur les dossiers d'ANC regroupé.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	Renseignement et conseil par échanges téléphoniques ou courriel, pas de production d'éléments spécifiques à la collectivité : • Informations techniques et réglementaires: technologies, prix du service de facturation, relations usagers, conventions, foncier...) • Renseignements sur les démarches à conduire pour la mise en œuvre d'un projet (identification des intervenants et compétences nécessaires, procédure à suivre, documentation générale...)	**Gratuite**
Animation	• Sensibilisation & communications avec des temps de rencontre et d'échange • Lettres d'information, veilles technique et réglementaire • Animation de réseau d'élus ou des techniciens • Appui auprès des collectivités pour la mise en place des Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	**Gratuite**

Fiche SATAA

LES **BÉNÉFICIAIRES**

Les Missions d'animation s'adressent à toutes les collectivités.

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service Gestion de l'Eau
SATAA Drôme-Ardèche
04 75 66 75 32 • 04 75 66 77 32
sataa@ardeche.fr

www.ladrome.fr

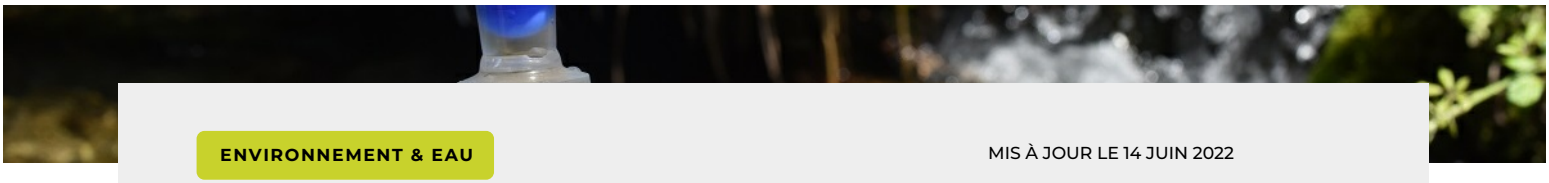

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Prélèvements et analyses d'échantillons d'eau, d'air, de sol, dans le cadre de projets d'aménagement du territoire, exploitation de stations d'épuration, gestion des boues d'épuration.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Animation de réunion de sensibilisation • Rendez-vous et visite sur site	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Aide à la définition des besoins, objectifs et priorités.	**Gratuite**
Analyses environnementales	• Identification de pollutions chimiques avant projet d'aménagement du territoire communal ou intercommunal – • Prélèvements et analyses d'eaux, de sols, de boues et de végétaux pour la recherche de contaminants de type métaux lourds, hydrocarbures, pesticides… • Analyses d'eau de forage ou de puits pour les demandes de permis de construire	**Payante**
Recherche de Substances Dangereuses dans l'eau et les boues pour les stations d'épuration	Le laboratoire départemental de la Drôme accompagne les exploitants des stations d'épuration pour la recherche et analyse des substances dangereuses dans les échantillons d'eaux résiduaires. • Diagnostic entrée/sortie, amont/aval de la station: prélèvement, mesures de débit, analyse et rapport d'intervention • Réalisation des prélèvements et analyses des boues de STEP en vue de chantiers d'épandage (Cf. Chambre d'agriculture de la Drôme)	**Payante**
Mesures Éco-toxicologiques	Évaluation de la contamination chimique et de la toxicité d'un milieu aquatique (rivières, plans d'eaux, amont/aval de station d'épuration) grâce à l'utilisation de capteurs biologiques « gammares ».	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Syndicats mixtes
- Associations
- Privés
- Industriels

NOTRE **PARTENAIRE**

LA DRÔME laboratoire

LES **COORDONNÉES**

La Drôme Laboratoire

laboratoire@ladrome.fr – 04.75.81.70.70

www.ladromelaboratoire.fr

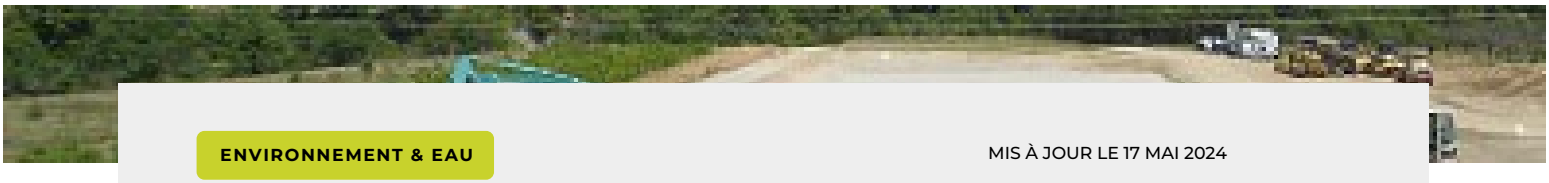

ENVIRONNEMENT & EAU

MIS À JOUR LE 17 MAI 2024

GESTION DES BOUES D'ÉPURATION

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Etude de périmètre d'épandage des boues d'épuration pour des ouvrages existants ou en projet.
- Accompagnement à la valorisation en agriculture des boues d'épuration.
- Encadrement des chantiers d'épandage des boues d'épuration et suivi agronomique.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	Réalisation du dossier administratif contenant l'ensemble des éléments techniques et l'organisation de la filière : • Phase 1 : Organisation de rencontres avec les différentes parties (collectivités, agriculteurs, administrations) • Phase 2 : Réalisation de l'ensemble des prélèvements, analyses de boues d'épuration (via La Drôme Laboratoire) et analyses de sol en vue de confirmer la faisabilité de cette filière. • Phase 3 : Rédaction du document complet de l'étude de périmètre d'épandage des boues d'épuration. Cette étude comprend les actions à mettre en oeuvre	**Payante**
Maîtrise d'œuvre	• Phase 1 : Organisation des chantiers d'épandage des boues d'épuration • Phase 2 : Réalisation de l'ensemble des prélèvements, analyses de boues d'épuration (via La Drôme Laboratoire) et analyses de sol. Consultation au préalable du rapport de bathymétrie réalisé par le SATESE. • Phase 3 : Rédaction du document de suivi agronomique à transmettre à l'administration et à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI

NOTRE **PARTENAIRE**

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DRÔME

LES **COORDONNÉES**

Chambre d'agriculture de la Drôme
Pôle développement des territoires
06 22 42 54 01

olivia.isaac@drome.chambagri.fr

www.synagri.com/drome

NUMÉRIQUE

NUMÉRIQUE

Accompagner les collectivités vers la e-administration, favoriser l'innovation au travers l'implantation et l'animation de tiers lieux…, le Département, le Moulin Digital et le Syndicat Mixte Numérian vous accompagnent dans cette transformation numérique des territoires.

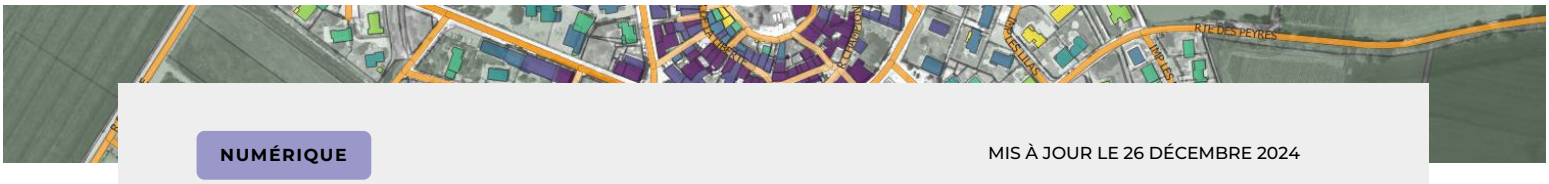

NUMÉRIQUE

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (S.I.G) ET GÉOSERVICES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Mise à disposition de données géographiques et de e-services cartographiques

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur les Systèmes d'Information Géographique	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Mise à disposition de données IGN (Scan 25 – Scan 100 – BD Forêt – BD Ortho – BD Alti) et données foncières de la DGFIP (Fichiers Majic III) pouvant être utiles aux bureaux d'études (adressage postal, travaux sur les réseaux, urbanisme, aménagement du territoire…) • Accès à différentes plateformes web cartographiques permettant de consulter des données produites par le département, des données foncières ainsi que des données IGN.	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

. Communes

. EPCI
. Syndicat d'eaux et de rivières

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme
Pôle SIG
04 75 79 26 90
sig@ladrome.fr
www.ladrome.

NUMÉRIQUE

MIS À JOUR LE 17 NOVEMBRE 2023

SYSTÈMES INFORMATIQUES ET RÉSEAUX

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Installation et maintenance d'équipements, infrastructures associées.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur les enjeux et les solutions techniques	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Audit du parc informatique de la collectivité • Rédaction d'un compte-rendu sur l'existant et les orientations à prendre	**Gratuite**
Maîtrise d'œuvre	Vente de matériel : • Vente et installation de serveurs et ordinateurs • Vente et installation de périphériques (imprimantes, bornes wifi, écrans, onduleurs, claviers/souris, disques durs, cables et adaptateurs, ...) • Installation et configuration de kits de visioconférence • Installation de hotspots wifi publics Maintenance et assistance technique : • Service de maintenance du parc informatique, visites annuelles, dépannages sur site, supervision du serveur, antivirus • Hotline téléphonique technique • Tests de performances du cablage réseau • Service de sauvegarde de données externalisée Hébergement dans un DataCenter 100% public : • Réservations et dépôts de noms de domaine • Hébergement de sites web • Messagerie électronique et calendriers partagés • Hébergement de serveurs dédiés • Virtualisation de serveurs métiers pour un travail à distance	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
  EPCI

NOTRE **PARTENAIRE**

Numérian

LES **COORDONNÉES**

Syndicat Mixte Numérian
04 75 30 13 13

www.numerian.fr
contact@numerian.fr

NUMÉRIQUE

MIS À JOUR LE 17 NOVEMBRE 2023

LOGICIELS ET APPLICATIONS

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Mise à disposition de logiciels de gestion à l'échelle communale et intercommunale.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur les enjeux et les solutions techniques	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Audit des besoins de la collectivité • Présentation des logiciels et démonstration sur place	**Gratuite**
Maîtrise d'œuvre	• Accompagnement dans la mise en place de nouveaux logiciels : – Logiciels de gestion (finances/payes/élections/état-civil/cimetière/...) – Gestion de fonds bibliothécaire – Gestion du périscolaire avec paiement en ligne – Calendriers partagés pour le personnel et les ressources – Gestion du courrier avec circuits de validation – Gestion des congés, absences, formations, et crédits ouverts pour les titres restaurant – Logiciel d'aide à la rédaction des marchés publics – Logiciel de gestion des Autorisations du Droit du Sol – Cloud, espace de stockage en ligne partagé pour un travail collaboratif – Liste de diffusion mails – Enquêtes en ligne – Applications en ligne de gestion du cadastre et autorisations du droit du sol • Choix des outils, installation et déploiement au sein de la collectivité ou en mode hébergé pour un accès distant • Formation des utilisateurs • Service d'assistance par nos agents au quotidien	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
EPCI

NOTRE **PARTENAIRE**

Numérian

LES **COORDONNÉES**

Syndicat Mixte Numérian
04 75 30 13 13

www.numerian.fr

contact@numerian.fr

NUMÉRIQUE

MIS À JOUR LE 17 NOVEMBRE 2023

E-ADMINISTRATION

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Dématérialisation et téléprocédures.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Rendez-vous et visite sur site • Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures et les solutions techniques	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Audit des besoins de la collectivité • Présentation des outils et démonstration sur place ou à distance	**Gratuite**
Maîtrise d'œuvre	• Accompagnement dans la mise en place de la dématérialisation, mise en place des outils : – Délivrance de certificat de signature électronique sur site – Plateforme de dématérialisation des marchés publics – Tiers de Télétransmission vers la préfecture et la trésorerie – Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires – Dématérialisation des bordereaux comptables – Parapheur électronique en ligne avec circuits de validation – Service de Correspondant Informatique et Libertés – Audits dans le cadre de la loi sur le RGPD • Formation des utilisateurs • Service d'assistance par nos agents au quotidien	**Payante**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
  EPCI

NOTRE **PARTENAIRE**

Numérian

LES **COORDONNÉES**

Syndicat Mixte Numérian
04 75 30 13 13

www.numerian.fr
contact@numerian.fr

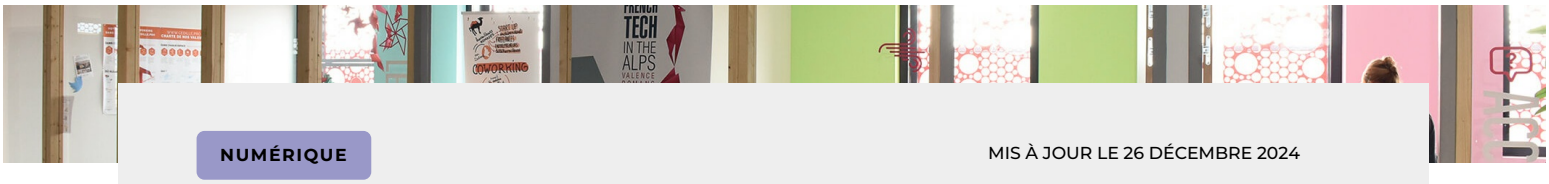

NUMÉRIQUE

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

NOUVEAUX USAGES NUMÉRIQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Formations, actions de sensibilisation, ateliers spécifiques, conseil et accompagnement.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Une intervention collective par territoire ou auprès des adhérents / membres / partenaires (1/2 journée) • Une intervention par structure auprès des équipes (1/2 journée) • Accompagnement pour créer un espace de co-working • Accès aux ressources et équipements du Moulin Digital : – Deux journées de coworking pour une personne à ROVALTAIN – Une journée d'utilisation de la salle de réunion du moulin digital, équipée de visioconférence	**Gratuite** *1
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Conseil pour la mise en place de projets innovants, d'actions de sensibilisation au numérique • Prestations de conseil pour l'organisation d'événements • Aide à la définition de la stratégie numérique des collectivités	**Payante**
Maîtrise d'œuvre	• Animation de formations numériques à destination des agents de la collectivité • Organisation de Café-outils ou « 1h pour… » dans les territoires	**Payante**

*1 prestations ouvertes à tous, incluses dans l'adhésion, payantes pour les non-adhérents.

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Communes
- EPCI
- Associations
- Privés

NOTRE **PARTENAIRE**

LE MOULIN DIGITAL

LES **COORDONNÉES**

Le Moulin Digital
04 75 83 50 58 •

contact@lemoulindigital.fr

www.lemoulindigital.fr

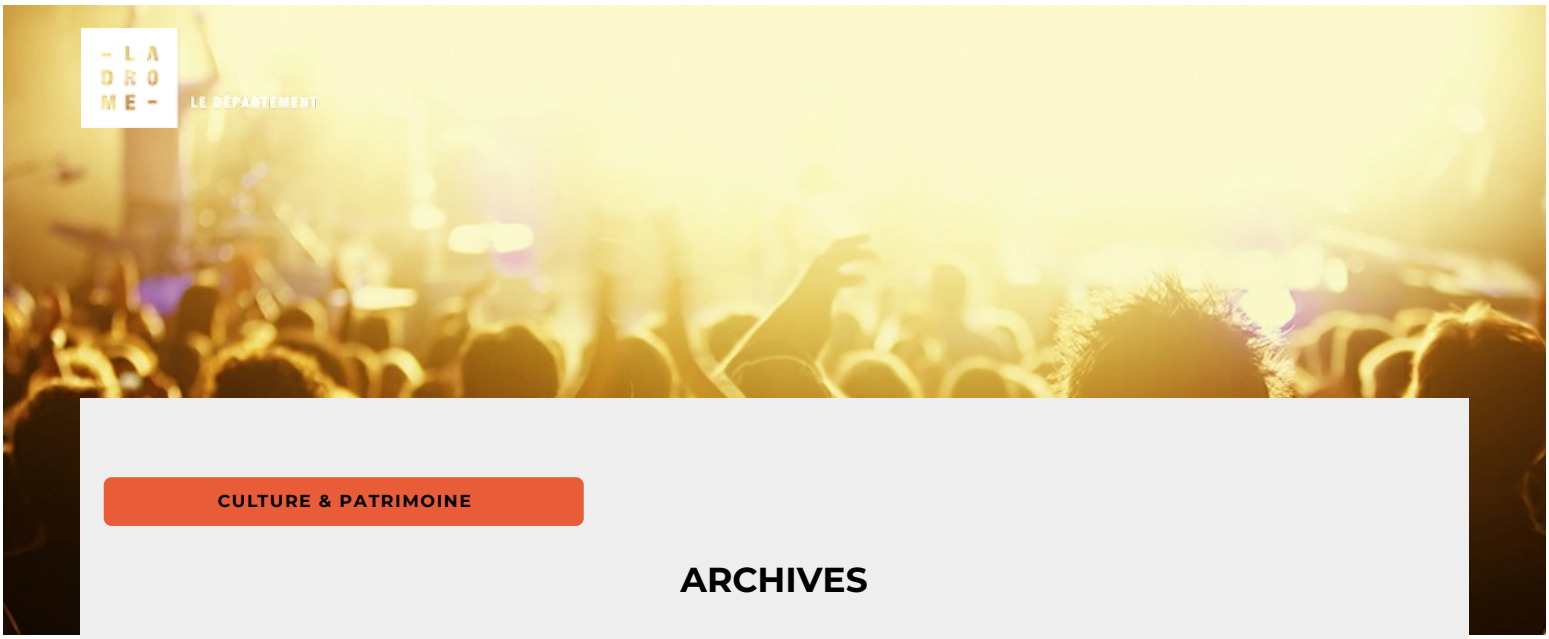

CULTURE & PATRIMOINE

ARCHIVES

Le Département vous accompagne dans la valorisation de votre patrimoine culturel remarquable, dans le développement des projets d'éducation aux arts et à la culture, la lecture publique, mais aussi il vous apporte son expertise sur les questions d'archivage.

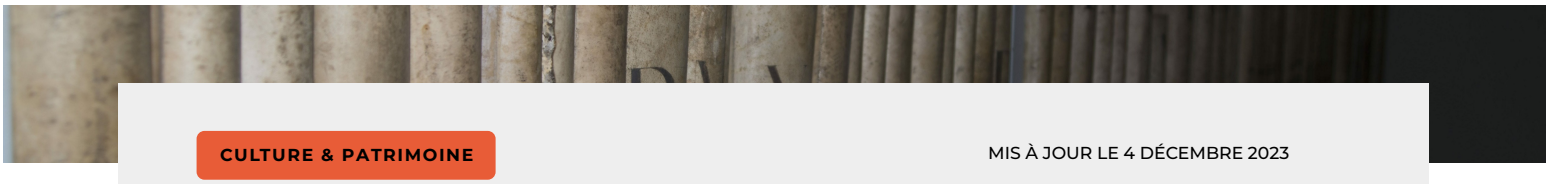

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 4 DÉCEMBRE 2023

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DE LOCAUX D'ARCHIVES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

- Construction, aménagement, rénovation de locaux destinés à la conservation d'archives publiques.
- Déménagement d'archives publiques.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail. • Informations sur le cadre juridique, le contexte réglementaire, les procédures administratives, les préconisations techniques en matière de conservation des documents d'archives. • Envoi de documentation selon besoins (voir fiche conseil).	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Visite sur place : formulation de recommandations sur mesures. **Pour une construction :** • Réunion avec les représentants du maître d'ouvrage et, le cas échéant, du maître d'œuvre. • Etude du dossier technique et des plans. • Délivrance d'un avis technique (contrôle scientifique et technique) et, le cas échéant, de recommandations complémentaires. • Conseil et suivi technique du déménagement des archives dans le nouveau local. • Accompagnement pour l'attribution de subvention (de 20% à 70% selon le potentiel fiscal de la commune). **Pour un aménagement** : • Etude de solutions durables de conservation des archives. • Accompagnement pour l'attribution de subvention (de 20% à 70% selon le potentiel fiscal de la commune).	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- E.P.C.I.
- Communes.

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Archives départementales –
Pôle aide aux communes
04 75 82 44 80 • archives@ladrome.fr

www.ladrome.fr

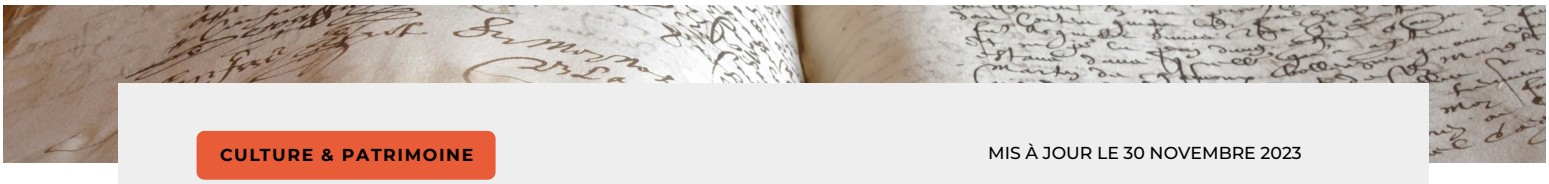

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 30 NOVEMBRE 2023

RESTAURATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Opérations de conservation préventive ou de conservation, restauration sur des fonds d'archives dégradés.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail. • Informations sur le cadre juridique, le contexte réglementaire, les procédures administratives, les préconisations techniques en matière de restauration des documents d'archives. • Envoi de documentation selon besoins (voir fiche conseil).	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur place pour examen des archives concernées et formulation de recommandations. • Accompagnement pour la rédaction du cahier des charges de la prestation. • Etude comparative des propositions des prestataires et délivrance d'un avis technique. • Accompagnement pour la constitution de dossiers de demandes de subventions (Etat :en cliquant ici et Département :en suivant ce lien). • Attribution de subvention (de 20% à 70% selon le potentiel fiscal de la commune).	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- E.P.C.I.
- Communes.

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Archives départementales –
Pôle aide aux communes
04 75 82 44 80 · archives@ladrome.fr

www.ladrome.fr

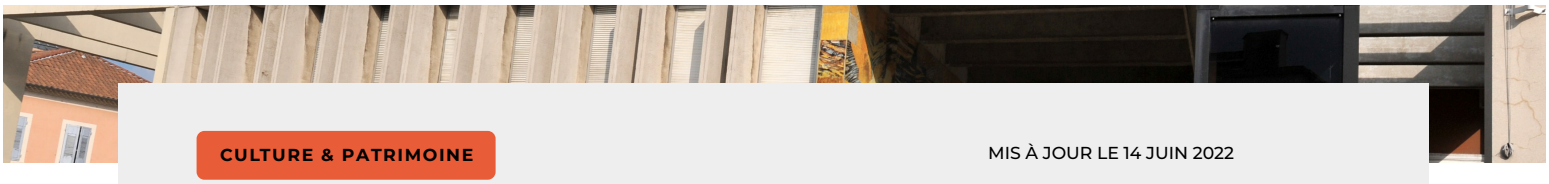

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

CLASSEMENT DES ARCHIVES DANS LES COMMUNES ET EPCI

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Toutes opérations portant sur les fonds d'archives publiques des communes et EPCI (documents papier et électroniques) : structuration, classement, conservation, tri, éliminations, réglementaires, communication au public, mise en valeur, etc.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail. • Informations sur le cadre juridique, le contexte réglementaire, les procédures administratives, les délais de conservation et le sort final des documents, les délais de communicabilité au public. • Conseils scientifiques et techniques généraux. • Envoi de documentation selon besoins (voir fiches conseil).	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	Visite sur site : • Etat des lieux du classement de la totalité du fonds. • Préconisations pour son traitement par priorités. • Assistance pour le classement, le tri et l'organisation des dossiers courants dans les secrétariats (conformément au tableau de gestion fourni par les archives départementales). • Sensibilisation des services producteurs aux bonnes pratiques en matière d'archivage. • Aide à la bonne tenue des registres de délibérations et arrêtés du maire (fiche conseil). • Accompagnement pour la préparation des éliminations réglementaires de documents dont l'utilité est échue. • Accompagnement pour la gestion des archives numériques (classement, gestion des courriels, des documents numérisés, conservation sur le long terme).	**Gratuite**
Maîtrise d'œuvre	• Classement de fonds d'archives spécifiques (fonds clos, archives contemporaines). • Production de plans de classement et arborescences pour l'archivage numérique.	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- E.P.C.I.
- Communes.

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Archives départementales –
Pôle aide aux communes
04 75 82 44 80 • archives@ladrome.fr

www.ladrome.fr

CULTURE & PATRIMOINE

BIBLIOTHÈQUE

Le Département vous accompagne dans la valorisation de votre patrimoine culturel remarquable, dans le développement des projets d'éducation aux arts et à la culture, la lecture publique, mais aussi il vous apporte son expertise sur les questions d'archivage.

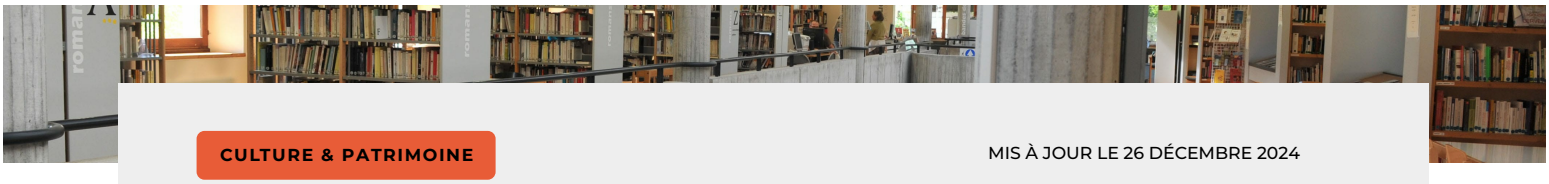

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 26 DÉCEMBRE 2024

CONSTRUCTION ET MODERNISATION DES BIBLIOTHÈQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Opérations de construction ou de modernisation d'une bibliothèque.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Visite sur site • Informations générales sur une construction de bibliothèque	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur place ou accompagnement à distance • Aide à la définition de l'étude d'opportunité (analyse des besoins du territoire, état des lieux, organisation possible de visites de bibliothèques)	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Visite sur place ou accompagnement à distance • Réalisation d'une étude de faisabilité financière et technique du projet, aide décisionnelle • Aide à la mise en place de la gestion du projet (organisation, calendrier) • Aide à la recherche de financements • Aide à la rédaction du pré-programme et au suivi du projet	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service des médiathèques
mdvd-crest@ladrome.fr
mddv-die@ladrome.fr
mddp-nyons@ladrome.fr
mddc-stvallier@ladrome.fr
mdd-valence@ladrome.fr

www.ladrome.fr

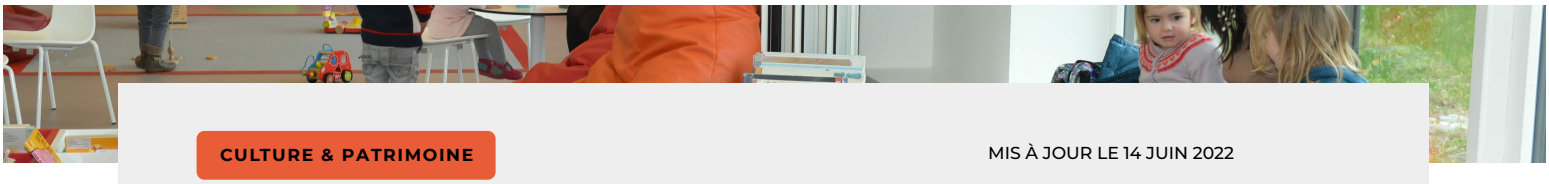

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

AMÉNAGEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Aménagement ou réaménagement mobilier d'une bibliothèque, signalétique.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Visite sur site • Informations générales sur le mobilier en bibliothèque	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur place ou accompagnement à distance • Aide à la définition du besoin	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Visite sur place ou accompagnement à distance • Réalisation d'une étude de faisabilité financière et technique du projet, aide décisionnelle • Aide à la mise en place de la gestion du projet (organisation, calendrier) • Appui à la sélection des prestataires et au suivi du chantier	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service des médiathèques
mdvd-crest@ladrome.fr
mddv-die@ladrome.fr
mddp-nyons@ladrome.fr
mddc-stvallier@ladrome.fr
mdd-valence@ladrome.fr

www.ladrome.fr

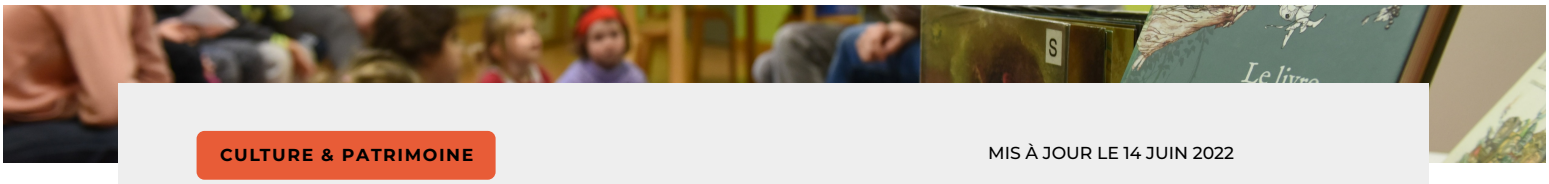

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

ACTIONS CULTURELLES EN BIBLIOTHÈQUE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Toutes opérations d'actions culturelles en bibliothèque.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Visite sur site • Informations générales sur l'action culturelle en bibliothèque	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur place ou à la médiathèque départementale • Accompagnement à la définition d'un projet d'action culturelle	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Visite sur place • Aide ponctuelle à la mise en place d'une action culturelle spécifique	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service des médiathèques
mdvd-crest@ladrome.fr
mddv-die@ladrome.fr
mddp-nyons@ladrome.fr
mddc-stvallier@ladrome.fr
mdd-valence@ladrome.fr

www.ladrome.fr

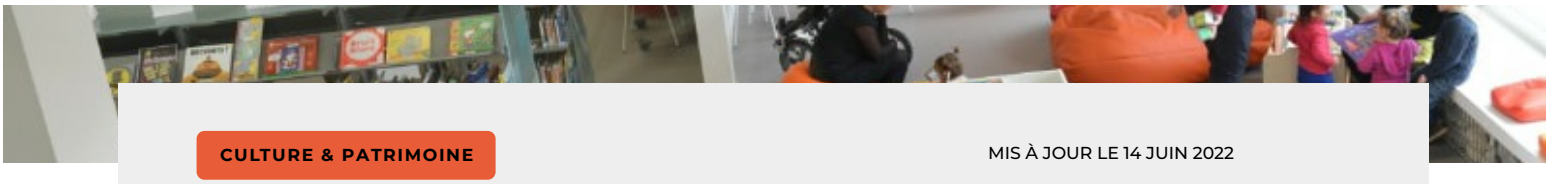

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

RECRUTEMENT, QUALIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT À L'ANIMATION D'UNE ÉQUIPE EN BIBLIOTHÈQUE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Recrutement, qualification et accompagnement à l'animation d'une équipe en bibliothèque.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Visite sur site • Informations générales sur la gestion du personnel de bibliothèque	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur place ou à la médiathèque départementale • Accompagnement à la gestion d'une équipe • Appui à la formation des bibliothécaires	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Visite sur place • Aide au recrutement • Accompagnement à la qualification des bibliothécaires bénévoles et salariés	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service des médiathèques
mdvd-crest@ladrome.fr
mddv-die@ladrome.fr
mddp-nyons@ladrome.fr
mddc-stvallier@ladrome.fr
mdd-valence@ladrome.fr

www.ladrome.fr

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

GESTION DE COLLECTIONS DOCUMENTAIRES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Toutes opérations de gestion des collections : acquisition et sélection des documents, catalogage, désherbage, récolement, valorisation des collections et médiation.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Visite sur site • Informations générales sur les normes de gestion d'une collection de bibliothèque	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur place ou à la médiathèque départementale • Accompagnement à la constitution d'un fonds • Aide sur les méthodes de gestion et valorisation de fonds documentaires	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Visite sur place • Aide ponctuelle à la mise en place d'une opération spécifique de gestion des collections	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Service des médiathèques
mdvd-crest@ladrome.fr
mddv-die@ladrome.fr
mddp-nyons@ladrome.fr
mddc-stvallier@ladrome.fr
mdd-valence@ladrome.fr

www.ladrome.fr

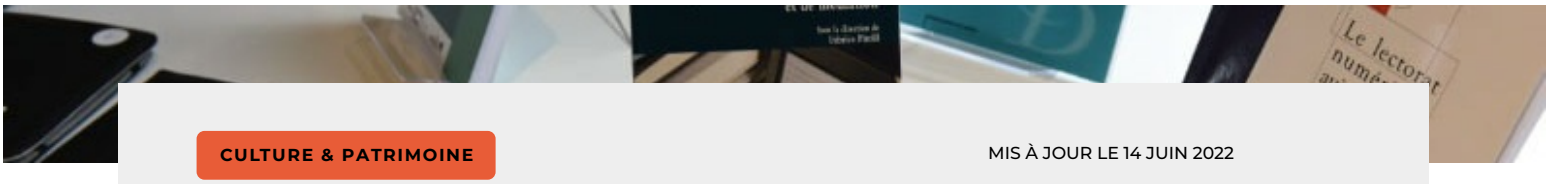

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

INFORMATISATION DES BIBLIOTHÈQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Opérations d'informatisation ou de ré-informatisation de bibliothèque ou de réseau de bibliothèques.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou mail • Visite sur site • Informations générales sur les logiciels de gestion et portails internet des bibliothèques	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur place ou accompagnement à distance • Aide à l'expression du besoin et à la définition du projet • Présentation des offres des fournisseurs existantes	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Visite sur place ou accompagnement à distance Réalisation d'une étude de faisabilité financière et technique du projet Aide à la méthode de gestion projet (organisation du chantier, calendrier) • Aide à la sélection du prestataire et au suivi du chantier	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI
- Communes

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Services des médiathèques –
Pôle Informatique et Numérique
04 75 78 41 90 • jrieu@ladrome.fr

www.ladrome.fr

CULTURE & PATRIMOINE

PATRIMOINE

Le Département vous accompagne dans la valorisation de votre patrimoine culturel remarquable, dans le développement des projets d'éducation aux arts et à la culture, la lecture publique, mais aussi il vous apporte son expertise sur les questions d'archivage.

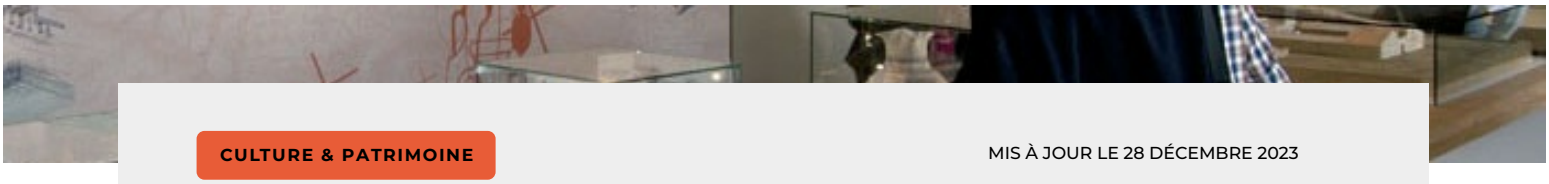

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 28 DÉCEMBRE 2023

CRÉATION OU RÉNOVATION D'UN MUSÉE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Opérations de construction, d'extension, de rénovation d'un musée, d'aménagement muséographique.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique , le contexte réglementaire (Département, Région Auvergne-Rhône-Alpes), la procédure administrative et financière, les partenaires • Conseil sur la méthodologie • Contribution à la rédaction de cahier des charges, au recrutement de prestataire.	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur site • Aide à la définition des besoins (objectifs, priorités, opportunités, contraintes) • Conseil à l'élaboration du projet (programme muséographique, projet scientifique et culturel...) • Préconisations techniques et scientifiques • Participation aux réunions	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Collectivités
- EPCI
- Associations

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Conservation du patrimoine

Carine Marande, Chargée de Mission
04 81 66 88 09
cmarande@ladrome.fr

Murielle Duchamp, Secrétariat
04 75 79 27 17
mduchamp@ladrome.fr

www.ladrome.fr

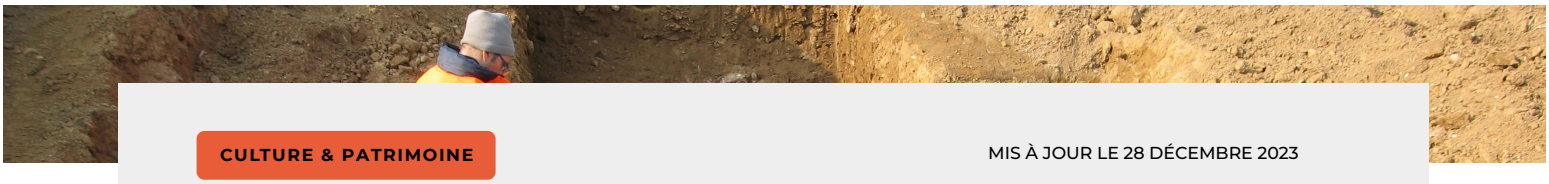

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 28 DÉCEMBRE 2023

VALORISATION DE SITES ET VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Toutes opérations de conservation, de restauration et de valorisation de sites ou de vestiges archéologiques.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique, le contexte réglementaire, la procédure administrative et les financements • Envoi de documentation selon besoins	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur site • Aide à la définition des objectifs, des contraintes, des priorités… • Conseils scientifiques et techniques généraux • Appui à la rédaction du cahier des charges, au choix du maître d'oeuvre • Participation aux réunions techniques	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Collectivités
- Associations
- Propriétaires privés
- Fondations

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Conservation du patrimoine

Carine Marande, Chargée de Mission
04 81 66 88 09
cmarande@ladrome.fr

Tifanie Lautery, Secrétariat
04 75 79 27 17
tlautery@ladrome.fr

www.ladrome.fr

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 28 DÉCEMBRE 2023

SAUVEGARDE ET RESTAURATION DU PATRIMOINE MOBILIER NON PROTÉGÉ OU PROTÉGÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Toutes opérations de protection, restauration, valorisation et mise en sécurité du patrimoine mobilier de la Drôme ayant un intérêt artistique, historique, scientifique ou technique.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique, le contexte réglementaire, la procédure administrative et les financements • Conseils scientifiques et techniques (mesures de conservation, de sécurité, de prêt…) • Envoi de documentation selon besoin	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur site • Aide à la définition des besoins (objectifs, priorités, opportunités, contraintes) • Préconisations techniques et scientifiques (techniques et parti de restauration, qualification et expériences des entreprises…) • Conseil pour la rédaction du cahier des charges, le choix des prestataires • Participation aux réunions techniques • Communication de listes d'objets pour la prévention du vol dans les églises en lien avec la gendarmerie	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Collectivités
- Associations
- Propriétaires privés

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Conservation du patrimoine

Laurence Pommaret – Chargée de Mission – 04 81 66 88 10 – lpommaret@ladrome.fr

Tifanie Lautery – Secrétariat – 04 75 79 27 17 – tlautery@ladrome.fr

www.ladrome.fr

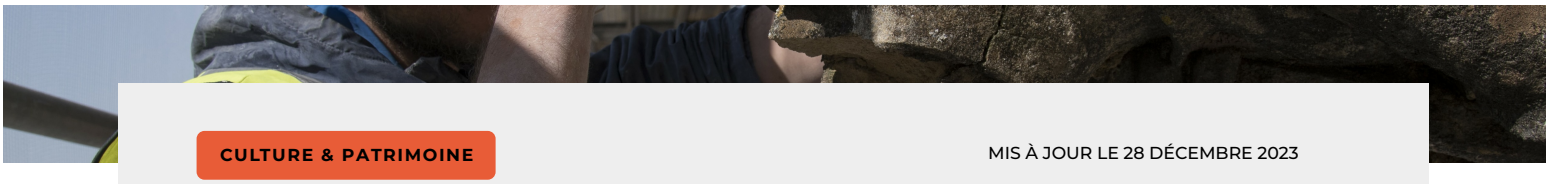

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 28 DÉCEMBRE 2023

RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI NON PROTÉGÉ ET PROTÉGÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Toutes opérations de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine bâti non protégé et protégé au titre des monuments historiques de la Drôme, ayant un intérêt architectural, historique, technique.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique, le contexte réglementaire, la procédure administrative et les financements • Conseils scientifiques et techniques généraux • Envoi de documentation selon besoins	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur site • Aide à la définition des besoins (objectifs, priorités, opportunités, contraintes) • Préconisations techniques et scientifiques (techniques de construction, parti de restauration, qualifications et expériences des entreprises et des maîtres d'oeuvre...) • Conseil pour la rédaction du cahier des charges, le choix du maître d'oeuvre • Participation aux réunions techniques	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Collectivités
- Associations
- Propriétaires privés
- Fondations

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Conservation du patrimoine

Grégoire Bouvier – Chargé de Mission – 04 81 66 88 08 – grbouvier@ladrome.fr

Tifanie Lautery – Secrétariat – 04 75 79 27 17 – tlautery@ladrome.fr

Coline Orset, Chargée de mission, 04 75 79 27 17 , corset@ladrome.fr

www.ladrome.fr

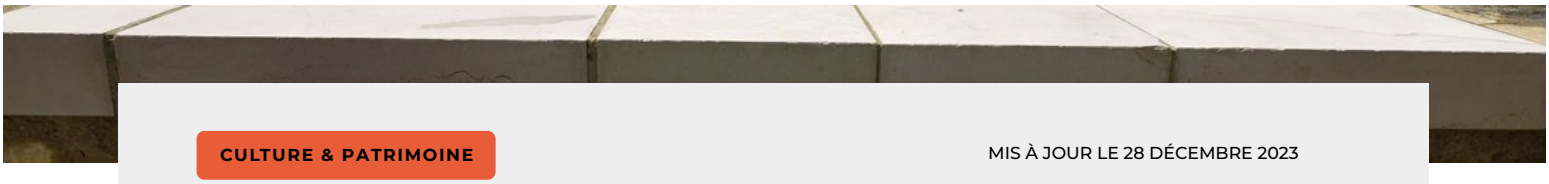

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 28 DÉCEMBRE 2023

SIGNALÉTIQUE DE VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Opérations de valorisation du patrimoine architectural, artistique, historique, naturel, à travers l'installation de mobilier d'information (signalétique, table d'orientation, support numérique...).

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique, le contexte réglementaire et la politique départementale (charte graphique, règlement...), la procédure administrative et les financements (taux de subvention, partenaires institutionnels, mécénat...) • Conseils sur les matériaux, les applications numériques associées	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur site • Aide à la définition des besoins (objectifs, priorités, opportunités, contraintes) • Aide à l'élaboration du projet (stratégie touristique et de territoire, choix des sites, d'un itinéraire patrimoine...) • Préconisations techniques et scientifiques • Appui pour la rédaction du cahier des charges, le choix des entreprises • Participation aux réunions avec les élus, les associations	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Collectivités
- Associations

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Conservation du patrimoine

Grégoire Bouvier,
Chargé de Mission
04 81 66 88 08
grbouvier@ladrome.fr

Tifanie Lautery,
Secrétariat
04 75 79 27 17
tlautery@ladrome.fr

www.ladrome.fr

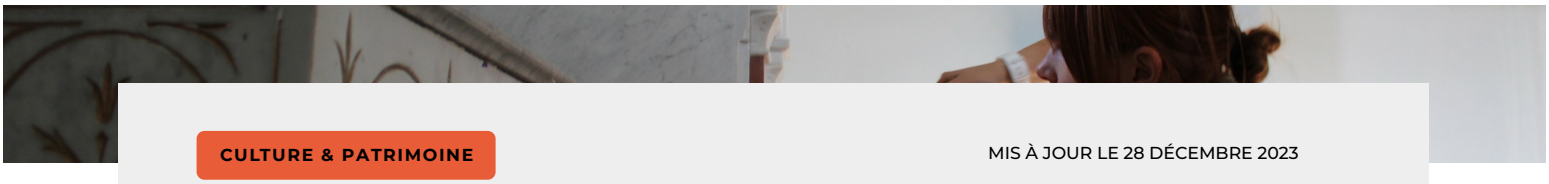

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 28 DÉCEMBRE 2023

VALORISATION NUMÉRIQUE ET PARTICIPATIVE DU PATRIMOINE : LA CARTE COLLABORATIVE DU PATRIMOINE DE LA DRÔME

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

Opérations de repérage, de récolement, d'inventaire (patrimoine bâti, collections de musée...), d'informatisation.

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Informations générales sur le cadre juridique, le contexte réglementaire • Conseil sur la méthodologie	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Visite sur site • Aide à la définition des besoins (objectifs, priorités, opportunités, contraintes) • Aide à l'élaboration du projet • Préconisations techniques et scientifiques (méthode, thésaurus, informatisation...) • Participation aux réunions avec les élus, les associations • Création de notices et balades dans la carte collaborative du patrimoine, organisation de cartoparties.	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- Collectivités
- Associations
- Propriétaires privés

LES **COORDONNÉES**

Département de la Drôme – Conservation du patrimoine

Karine Xavier, Chargée de Mission
04 81 79 26 64
kxavier@ladrome.fr

Tifanie Lautery, Secrétariat
04 75 79 27 17
tlautery@ladrome.fr

www.ladrome.fr

CULTURE & PATRIMOINE

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le Département vous accompagne dans la valorisation de votre patrimoine culturel remarquable, dans le développement des projets d'éducation aux arts et à la culture, la lecture publique, mais aussi il vous apporte son expertise sur les questions d'archivage.

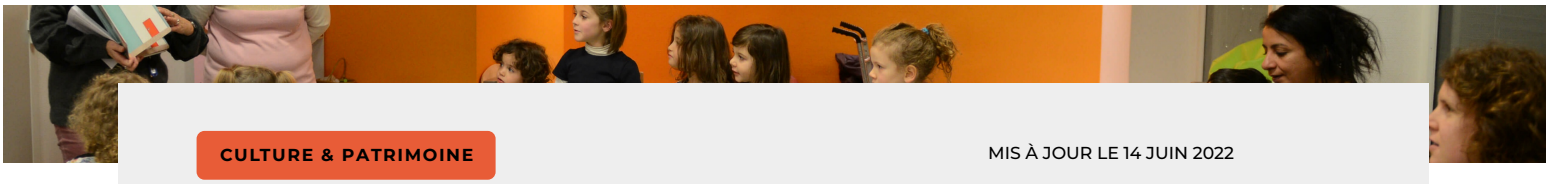

CULTURE & PATRIMOINE

MIS À JOUR LE 14 JUIN 2022

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'EDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE (EAC)

OPÉRATIONS **CONCERNÉES**

– Mise en place d'une stratégie de développement de l'Education aux Arts et à la Culture à l'échelle des territoires,
– Mise en œuvre d'actions d'éducation aux arts et à la culture dans les domaines du spectacle vivant, de la musique, des arts plastiques, du cinéma, de la lecture,...à destination des publics jeunes, des publics spécifiques (personnes âgés, en situation de handicap), habitants de territoires ruraux éloignés de l'offre culturelle

ETAPE DU PROJET	NIVEAU D'INTERVENTION OU DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	INTERVENTION ?
Conseil	• Contact téléphonique ou par mail • Visite sur site • Informations générales sur le contexte réglementaire et la politique départementale et nationale de l'éducation aux arts et à la culture	**Gratuite**
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1er niveau	• Accompagnement à la définition d'un projet territorial d'éducation aux arts et à la culture, si nécessaire aide à la rédaction d'un cahier des charges en vue d'un diagnostic EAC et accompagnement au choix du prestataire • Aide à l'identification des acteurs culturels en présence sur le territoire • Orientation vers les partenaires institutionnels potentiels (Etat – Région – Education nationale...) et les dispositifs techniques et financiers mobilisables	**Gratuite**
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	• Assistance à la construction de l'offre d'éducation aux arts et à la culture d'un territoire (Mise en complémentarité et maillage territoriale des acteurs et des projets). • Aide ponctuelle au montage d'une action spécifique (définition de l'action à conduire – expertise technique et méthodologie) • Conseil en matériel scénique *Si nécessaire accompagnement à la rédaction d'une convention avec les partenaires institutionnels.*	**Gratuite**

LES **BÉNÉFICIAIRES**

- EPCI

LES **COORDONNÉES**

Direction culture et patrimoine
Service de développement culturel
culture@ladrome.fr
0475 79 26 01